

ANNEXES RAPPORT EIES

ETUDES D'AVANT-PROJET DETAILLE (APD) ET D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION, DE GESTION ET D'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICE (GENIS) DE LA RN7 AVEC OPTION POUR LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN GENIS

SOMMAIRE

1. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	3
2. TERMES DE REFERENCES	5
3. PROCES-VERBAUX DES CONSULTATIONS PUBLIQUES	37
4. LISTES DE PRESENCES AUX CONSULTATIONS PUBLIQUES.	48
5. CATALOGUES DE PHOTOS DES CONSULTANTS PUBLIQUES	95

1. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ministère des Transports du Québec. *Projet de reconstruction du complexe Turcot – Étude d'impact sur l'environnement – Rapport principal*, par Dessau – SM, décembre 2008, 435 pages. **[MTQ, 2008]** ;
- ANADIA (2018). Caractérisation climatique de la région de Dosso. Rapport n°3, 43 pages. **[ANADIA, 2018]**
- African Wildlife Foundation (AWF) (2018). Etude Ecologique Rapide (EER) dans le site Ramsar du Moyen Niger et la Réserve Partielle de Faune de Dosso. Rapport d'étape, version finale. 129 pages. **[AWF, 2018]**
- Commune Rurale de Farrey (2015). Plan de Développement Communal (PDC) de Farrey. 90 pages. **[PDC Farrey, 2015]**
- Commune Rurale de Gollé (2013). Plan de Développement Communal (PDC) de Gollé 2014-2018. 125 pages. **[PDC Gollé, 2013]**
- Commune urbaine de Dosso (2013). Actualisation du Plan de Développement Communal (PDC) de la Commune Urbaine de Dosso. 78 pages. **[PDC Dosso, 2013]**
- Conseil Régional de Dosso (2017). Le Diagnostic Socioéconomique Régional de Dosso. 67 pages. **[Diagnostic SER Dosso, 2017]**
- CRAT (2015). Schéma d'Aménagement du Territoire de Dosso. Rapport final, 412 pages.
- Direction de la Météorologie Nationale du NIGER (2019). Service Gestion de la base de données météorologiques. Données climatiques de la station de Dosso.
- Département de Dosso (2013). Monographie du département de Dosso. 47 pages.
- Dieppois B. et al (2010). Variabilité des précipitations au sahel central et recherche du forçage climatique par analyse du signal : la station de Maïne-soroa (SE Niger) entre 1950 et 2005 ; 10 pages.
- GIEC (2007) : Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Genève, Suisse. 103 pages.
- GIEC (1995) : Seconde évaluation du GIEC. Changement de climat 1995. Rapport du groupe HCl3N (2016). *Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux Risques Climatiques (PASEC). Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES)*. 161 pages.
- Région de Dosso (2018). Schéma d'Aménagement Foncier de la Région de Dosso. 137 pages. **[SAF Dosso, 2018]**
- Région de Dosso (2017). Document de cartographie du schéma d'Aménagement Foncier de la Région de Dosso. 178 pages.
- Ministère de l'Hydraulique du Niger (2009). Etude des possibilités d'intégrer les Forages à faible coût au dispositif d'Alimentation en Eau des communautés rurales au Niger .138 pages.
- Service Régional de Génie Rural (2008). Potentialité agricole et hydrique de la région de Dosso. 2 pages. **[SRGR, 2008]**
- UNFPA (2016). Monographie de la région de Dosso. 122 pages. **[Monographie de la région de Dosso, 2013]**
- Zouari K. (2017). Le système aquifère d'Iullemeden. Gestion Intégrée et Durable des Systèmes Aquifères et Bassins partagés de la Région du Sahel. 118 pages. **[Zouari, 2017]**

2. TERMES DE REFERENCES

Republique du Niger



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
DEMANDE DE PROPOSITIONS

RMD /MCA-Niger/QCBS/2017/16a

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT - Niger

Pour le Compte du :
GOVERNEMENT DU NIGER

Financé par

LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
Par l'intermédiaire de la
MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION

Marché de Services de Consultants

Sélection d'un Consultant pour les études d'Avant-Projet
Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social
(EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et
d'Entretien par niveaux de service (GENiS) de la RN7 avec
option pour la supervision des travaux de réhabilitation et
d'entretien GENiS

Date : Décembre 2017



TERMES DE RÉFÉRENCE

Sélection d'un Consultant pour les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENiS) de la RN7 avec une option pour le contrôle et la surveillance des travaux

1. INTRODUCTION

Le Programme Compact et la Millennium Challenge Account (MCA) pour le Niger est une initiative du Gouvernement des États-Unis d'Amérique qui vise à appuyer les politiques et les programmes du pays afin de le faire progresser en matière de croissance économique durable et de réduction de la pauvreté. La Millennium Challenge Corporation (MCC) est l'institution du Gouvernement des États-Unis chargée de mettre en œuvre et de gérer cette initiative. Les principes clefs de cette assistance sont la promotion de la croissance économique et l'élimination de l'extrême pauvreté.

Le 29 juillet 2016, ce Programme Compact de 437,024 millions de dollars sur cinq ans a été signé entre le Gouvernement du Niger (GdN) et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, agissant à travers la Millennium Challenge Corporation. Le but de ce Compact est de réduire la pauvreté à travers la croissance économique avec pour objectif d'augmenter les revenus ruraux en améliorant l'utilisation productive et durable des ressources naturelles pour la production agricole et en améliorant la commercialisation ainsi que l'accès au marché des produits agricoles. L'entrée en vigueur est prévue pour le 19 Janvier 2018.

En février 2013 et suite à l'éligibilité du Niger au programme Compact, les autorités de la 7^{ème} République du Niger ont créé par décret n° 2013-048 du 13 février l'Unité de Coordination des Programmes du Millennium Challenge Niger (UC-PMC).

Le MCA Niger a pour mission de formuler le Programme Compact du Niger, suivre la mise en œuvre du Programme Seuil ainsi que les indicateurs d'éligibilité aux Programmes du Millennium Challenge Corporation (MCC).

Le Gouvernement du Niger a créé le 23 décembre 2016, une entité chargée de mettre en œuvre le Programme et d'exercer les droits et obligations du Gouvernement pour superviser, gérer et mettre en œuvre les Projets et activités du Programme. L'entité en question est dénommée Millennium Challenge Account - Niger (ci-après MCA-Niger) et aura le pouvoir d'engager la responsabilité du Gouvernement nigérien eu égard à toutes les activités du programme (Voir lettre d'invitation).

2. APERÇU DU COMPACT

Le Compact du Niger comprend deux projets :

- (i) **Le Projet d'irrigation et d'accès aux marchés**, qui a l'objectif d'accroître les revenus des populations rurales grâce à l'amélioration de la productivité agricole et l'augmentation des ventes résultant d'une agriculture irriguée modernisée et d'un meilleur accès aux intrants et aux marchés est composé comme suit :
- Développement des aménagements hydroagricole (AHA) ;
 - i. Réhabilitation du système d'irrigation de Konni (2452 ha)
 - ii. Développement des nouveaux périmètres a Sia-Kouanza (environ 2600 ha)
 - Services de gestion et de la Facilitation des activités sur le marché ;
 - Infrastructures routières d'accès aux marchés ;
 - Réformes de politiques ciblées ;
- (ii) **Le Projet communautaire de résilience aux changements climatique**, dont l'objectif est d'accroître les revenus pour les familles ayant de petites exploitations agricoles et pastorales dans les communes et les corridors éligibles du Niger rural. Les moyens pour atteindre cet objectif sont l'amélioration de la productivité de l'agriculture et de l'élevage, le soutien à la gestion des ressources naturelles essentielles à la production, l'appui aux entreprises, et à l'augmentation des ventes de produits ciblés sur le marché.

Les présents Termes de Références (TDRs) sont élaborés spécifiquement dans le cadre de la mise en œuvre de la **sous-activité Infrastructures routières d'accès aux marchés** ci-dessus mentionnée.



3. CONTEXTE

Situé au sud du Sahara, le Niger est un vaste pays de **1.267.000 Km²**. Il est limité au Nord par l'Algérie et la Libye au Sud par le Nigeria et le Bénin, à l'Ouest par le Mali et le Burkina Faso et à l'Est par le Tchad.

Au Niger, les infrastructures routières assurent à environ 95 % les transports du pays. La route de par sa souplesse et son autonomie favorise les communications et par voie de conséquences des échanges multiformes. Elle contribue à l'amélioration de la mobilité des populations et facilite les échanges commerciaux.

Le faible réseau de voies ferrées, la quasi-absence de voie navigable et le faible développement du transport aérien intérieur et régional font de la route le seul mode de transport au Niger en mesure d'assurer l'acheminement des biens et le déplacement des personnes sur l'ensemble du territoire. C'est aux infrastructures routières que reviennent les divers rôles de :

- soutien aux activités économiques, en particulier à l'agriculture (approvisionnement en intrants, commercialisation des produits agricoles) ;
- désenclavement et d'accès aux services et équipements sociaux de base (santé, école, administration.) ;
- consolidation de l'unité nationale (brassage des populations, des idées, développement de la solidarité nationale ...)

Le Niger dispose aujourd'hui d'un réseau routier estimé à **20 270** kilomètres, composé de :

- **4 593 km** de routes bitumées ;
- **8 546 km** de routes en terre moderne (non bitumées) ; et
- plus de **7 131 km** de pistes rurales.

La gestion de ce réseau est confiée au Ministère de l'Équipement du Niger. La Direction Générale de l'Entretien Routier du Ministère de l'Équipement (DGER-MEq) assure l'entretien de **10 758 km** de routes, composées de **4 225,19 km** de routes bitumées et de **6 532 km** de routes en terre.

L'état du réseau est estimé aujourd'hui à : **51% en bon état 39% en moyen état et 10% en mauvais état**. Cependant, les routes en terre sont, d'une manière générale dans un état de dégradation avancée. Sur les **6 532 km de routes en terre**, entretenues par les services du Ministère de l'Équipement, environ **1 400 km sont en très mauvais état**.

À partir de 1999, le mode d'exécution de l'entretien en régie a été abandonné au profit de la privatisation. Cette nouvelle réorganisation de l'entretien repose sur trois piliers : La Direction Générale des Travaux Publics (DGTP) remplacée par la suite par la Direction Générale de l'Entretien Routier (DGER) a pris en charge le programme routier et fait exécuter les travaux d'entretien ; La CAFER (Caisse Autonome pour le Financement de l'Entretien Routier) qui collecte les ressources et finance les travaux ; Le secteur privé qui, par le biais des PME est chargé de l'exécution des travaux. Le Ministère de l'Équipement assure pour le compte de l'État, le rôle de Maître d'Ouvrage de l'entretien routier. C'est ainsi qu'il élabore la stratégie en la matière et le soumet au Gouvernement. Pour ce faire, il s'appuie sur deux structures que sont :

- la DGER pour la stratégie ;
- et la CAFER pour le financement.

Le Niger dispose d'une Stratégie Nationale de Transport, Routes et Transport Routier depuis 2004, dont les objectifs et priorités sont les suivants :

- la préservation des acquis par l'entretien et la réhabilitation du réseau routier existant,
- l'amélioration de la qualité de service des infrastructures,
- la réduction des coûts de transport,
- le renforcement de la sécurité routière.

Ces objectifs prioritaires sont pleinement cohérents avec le programme routier du Compact Niger qui vise de financer entre autres le renforcement, la réhabilitation et l'entretien par niveaux de service de certains axes routiers d'une importance capitale pour l'économie agricole du pays.

4. OBJECTIF DE LA SOUS-ACTIVITÉ INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES D'ACCÈS AU MARCHÉS DU COMPACT DU NIGER

Cette activité vise à améliorer l'accès physique aux marchés et cible les améliorations du réseau routier desservant les périmètres de Gaya en le reliant au reste du pays. Dans le cadre de cette activité, le projet comprendra :

- a) La réhabilitation (chaussée et ouvrages hydrauliques), en revêtement bitumineux et le passage de 6 à 7m de largeur, du tronçon Dosso-Bella II long de 83 km sur la RN7 suivi d'un entretien par niveau de service sur une durée à déterminer en fonction des résultats, objet du contrat, pour l'ensemble de la RN7 soit 157 km
- b) La réhabilitation (chaussée et ouvrages hydrauliques), en terre moderne, de la RN35 (Margou-Falmey-Gaya) longue de 183 km, suivi d'un entretien par niveau de service sur une durée à déterminer en fonction des résultats, objet du contrat. La RN35 est une route principale reliant les nouveaux périmètres irrigués aux Routes Nationales RN1 et RN7;
- c) La réhabilitation (chaussée et ouvrages hydrauliques) de la piste rurale de Sambera d'environ 37 km reliant la RN35 (longeant les périmètres de Sia-Kouanza) à la route nationale RN7.

RN7: DOSSO - BELLA II - GAYA (157 km): C'est la route principale du corridor Niamey-Cotonou qui constitue un axe important pour l'importation et l'exportation des biens et produits du port de Cotonou (Bénin) vers le Niger. Elle est la principale route du pays pour accéder à la mer. Cette route bitumée en bicouche connaît une dégradation avancée due à la surcharge, aux intempéries et au vieillissement des matériaux de construction.

Une fois réhabilitée, le tronçon **DOSSO - BELLA II (83 km)** qui fait l'objet de la présente étude, complétera le bitumage de la RN7 (Dosso-Bella II-Gaya) sur toute sa longueur.

RN35: MARGOU - FALMEY- GAYA (183 km): Cette route est caractérisée par une couche d'usure très endommagée qui fait apparaître sur toute sa longueur des sables argileux qui ont servi à faire des travaux de terrassement. Cette plateforme a, à sa surface, de nombreuses déformations plus ou moins accentuées. Elle est aussi caractérisée par des problèmes de drainage. Elle est régulièrement traversée par des rivières de différentes longueurs et largeurs selon le site. Les structures de drainage réelles se composent de buses et de dalots. La zone est également caractérisée par de larges passages d'eau qui nécessiteront la construction de grands dalots ou même de ponts.

PISTE RURALE DE SAMBERA (37 km) : La route de Sambera à Guitodo fait partie du réseau national de routes rurales administré par la Direction des routes rurales, dépendant aujourd'hui du Ministère de l'Équipement. Elle relie directement la RN7 et la RN35 et de précédentes études, réalisées par d'autres acteurs, ont établi que sa remise en état contribuerait à accroître les revenus ruraux grâce à l'amélioration de la circulation des produits destinés à la vente.

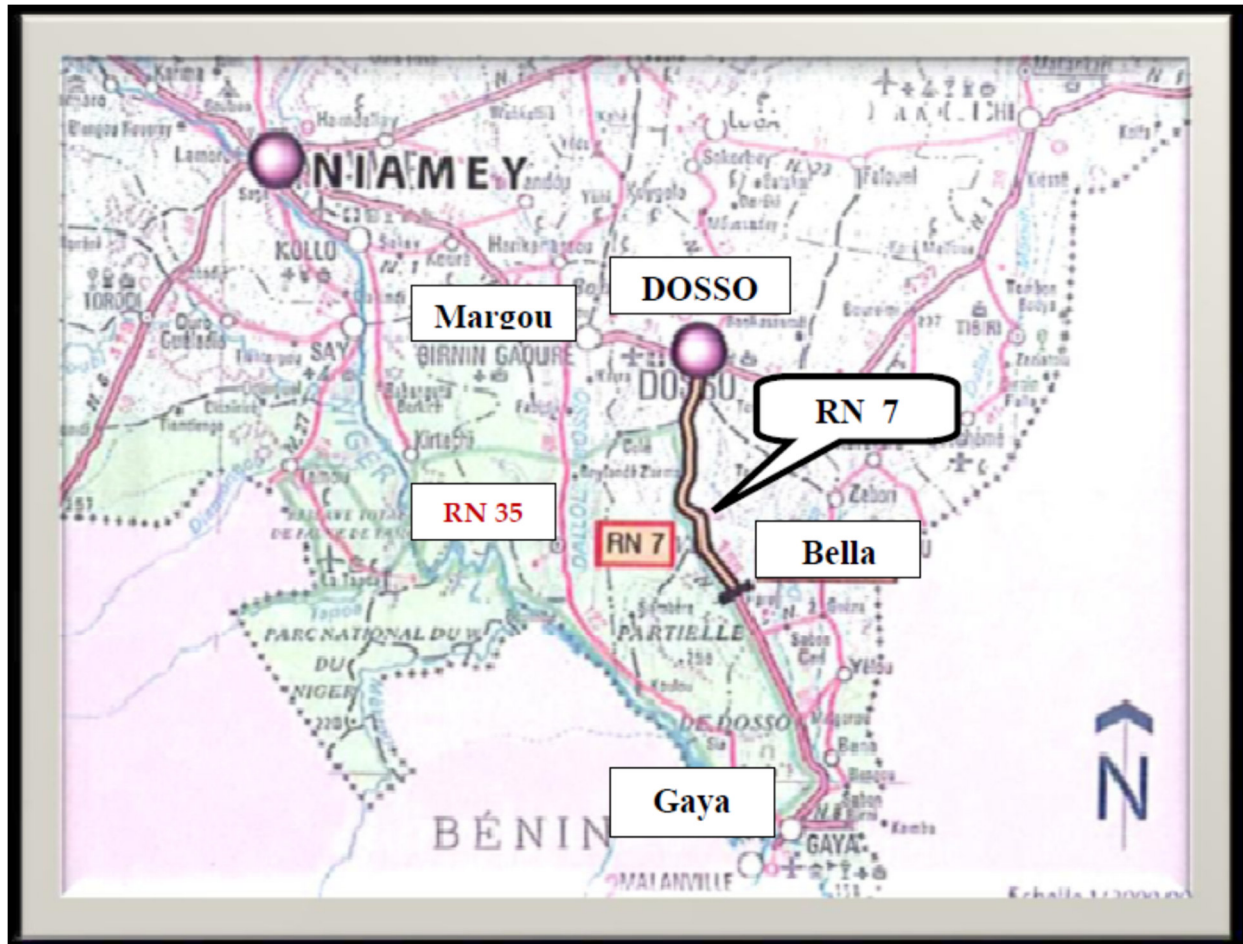


Figure 1 - Carte des interventions routières du Compact Niger (pour les 3 axes RN7 – RN35 – Route rurale)

5. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'étude, objet de la présente consultation concerne le tronçon de la RN7 Dosso-Bella II, route asphaltée de 83 Km.

La prestation est divisée en deux (2) tranches :

- Une tranche ferme qui comprend les études d'Avant-Projet Détaillé (APD), les Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) et la préparation du dossier d'appel d'offres (DAO) pour le tronçon Dosso-Bella II de 83 km et la définition des niveaux de service (indicateurs de performances) pour la maintenance de la RN7 (Dosso-Bella II-Gaya de 157 km) suivant la méthode "Entretien et Gestion par Niveaux de Service" (GENiS) ;
- Une seconde tranche optionnelle dont l'objet est la supervision des travaux de réhabilitation et des travaux d'entretien suivant la méthode GENiS.

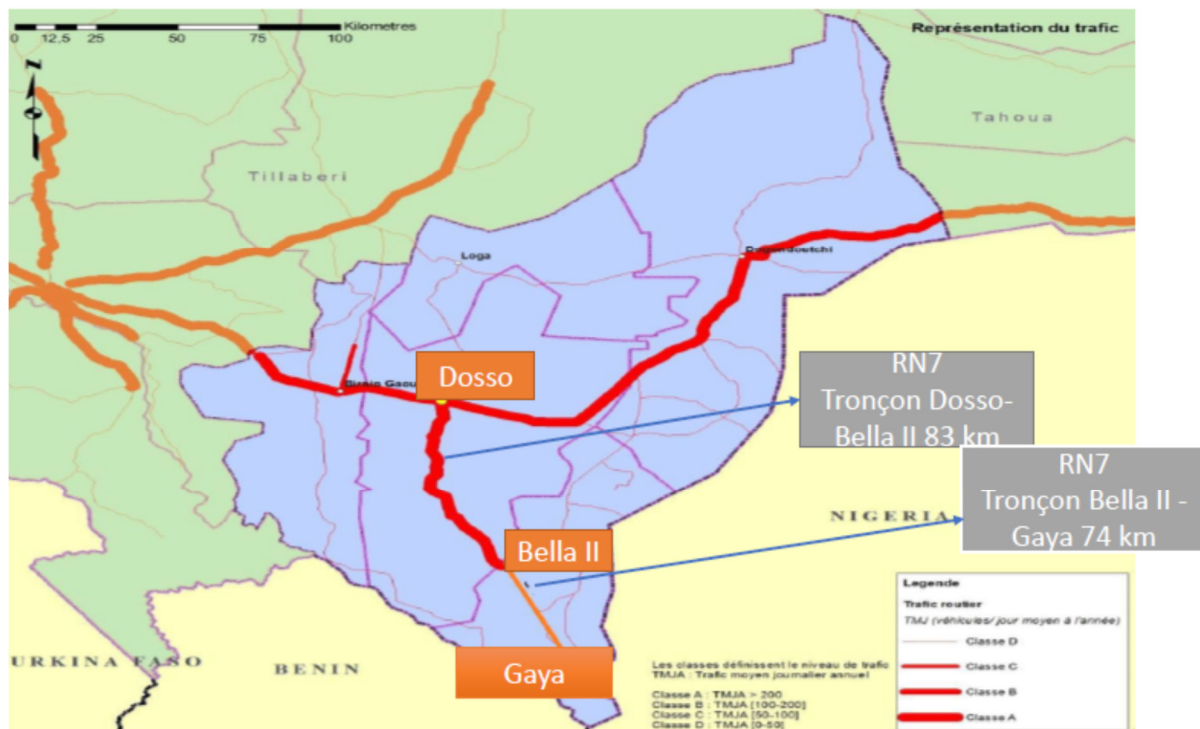


Figure 2 - Carte de la région de Dosso illustrant la RN7 Dosso-Bella II-Gaya

6. DETAILS DE LA PRESTATION

6.1 Description de la route, objectifs et contexte

La Route Nationale N°7 (RN7) est une route asphaltée reliant Dosso à Gaya et à la frontière du Bénin. C'est l'axe international majeur reliant le Bénin au sud du Niger et formant le corridor de distribution vers le nord du pays et la capitale, Niamey, via la RN1. La section Dosso-Bella II est un tronçon de la Route Nationale N°7 fait environ 83 km de long, exige d'importants travaux de réhabilitation.

Cette route dont le revêtement est en enduit superficiel et est véritablement dégradée. Plusieurs types de dégradations sont constatés aussi bien au niveau de la chaussée qu'au niveau des ouvrages d'assainissement et de protections :

- **Pour les dégradations de la chaussée** : des Nids de poules, des affaissements et surtout des épaufrures qui rendent par endroit la circulation très pénible aux usagers et en particulier aux véhicules poids lourds.
- **Pour les ouvrages d'assainissement** : destruction des perrés maçonnés aux droits des ouvrages, des gabions endommagés, obstructions de passage des buses et dalots, des exutoires non fonctionnels, etc. Bref, l'occasion est donnée au consultant d'inspecter les ouvrages sous-chaussée (buses et dalots) et d'en apprécier leur fonctionnement durant les périodes propices

Par ailleurs, des efforts de réinstallation seront requis pour prendre en charge certains impacts liés non seulement aux emprises de la route mais aussi dans les zones d'emprunt, les bases industrielles ou toutes autres occupations dues aux travaux.

Il est à noter que la section Dosso-Bella II d'un linéaire total de 83 kilomètres environ, a subi des travaux d'entretien périodique en 1998 et qui avaient permis de relever sensiblement son niveau de service. Cependant, les sollicitations du trafic depuis une vingtaine d'années environ commencent à dégrader considérablement ce tronçon. De même, la largeur de chaussée revêtue qui fait 6,00 m (au lieu de 7,00 m – Norme UEMOA) réduit considérablement le niveau de service sur ce tronçon.

Le projet consiste à réaliser les études devant permettre la réhabilitation et puis son entretien suivant la méthode GENiS. Ces études appuieront le développement de futurs mécanismes de financement durables pour la maintenance des routes et comprendront la production de modèles financiers qui permettront de déterminer les mécanismes de paiement de la maintenance basés sur la performance.

6.2 Tranche Ferme

Le Consultant devra préparer pour le compte de l'Unité de Coordination - Programme du Millennium Challenge (UC-PMC), le Maître d'Ouvrage, une étude technique et une étude environnementale et sociale qui inclut les aspects d'équité du genre, une analyse des risques des traites des personnes (« Trafficking in Persons » TIP) pour le projet de Réhabilitation, de Gestion et Entretien par niveaux de service pour la section bitumée Dosso-Bella II, longue d'environ 83 km.

Il faut rappeler que la maintenance par la méthode GENiS, se fera sur toute la RN7 réunissant la section Dosso-Bella II (83Km) et Bella II –Gaya (74 km) soit environ 157 km.

Cela comprendra :

- (i) les documents de conception détaillée (Avant-Projet détaillé - APD) ;
- (ii) L'étude des impacts environnementaux et sociaux (EIES) de même qu'un Plan de gestion environnementale et sociale (PGES), y compris une analyse des risques de TIP et un plan de mitigation; et
- (iii) les documents de soumission des offres (Dossier d'appel d'offres - DAO).

La conception du projet et les documents connexes doivent être complétés en conformité avec les textes en vigueur au Niger et avec les politiques de la MCC en matière environnementale et sociale, incluant la Politique de Genre de la MCC, de même qu'avec les normes de performance de l'IFC adoptées par la MCC.

Le travail du Consultant sera étroitement coordonné avec l'UC-PMC/MCA-Niger. Également, le Consultant devra collaborer et coordonner ses activités avec l'ensemble des intervenants notamment, les Directions Générales du Ministère de l'Équipement, de la CAFER, etc (voir Chapitre 7. COORDINATION). En outre, plusieurs documents techniques seront mis à la disposition du Consultant afin d'assurer la complémentarité d'information.

Le Consultant s'acquittera de sa mission en collaboration étroite avec la Direction Générale des Grands Travaux du Ministère de l'Équipement (DGGT/MEq) qui pourrait lui fournir, sur demande, toutes les données et informations en sa possession relatives à cette route.

Références à la réglementation nationale, aux normes de performance de la SFI et au SGES du programme MCA-Niger

Cette section des Termes de Référence concerne l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) relative aux travaux de réhabilitation, de gestion et d'entretien par niveaux de services (GENiS) de la RN7. Le processus d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux vise à évaluer les conséquences du projet et à formuler un plan de gestion qui atténuera les impacts négatifs du projet tout en renforçant ses retombées positives.

De manière générale, le Consultant se conformera à la **Réglementation Nationale** applicable en la matière et à toutes les exigences environnementales et sociales applicables qui font partie des dispositions légales, réglementaires, normatives et politiques en vigueur au Niger. Pour les procédures de l'élaboration de l'EIES, se référer en particulier aux textes ci-après suivants : La Loi N°98-56 du 29 décembre 1998 portant Loi-cadre relative à la gestion de l'environnement au Niger et le Décret N°2000-397/PRN/ME/LCD du 20 octobre 2000 portant sur la procédure administrative d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Il sied de signaler que conformément à la réglementation en vigueur les présents termes de référence seront soumis au BEEEI pour validation.

Le consultant devra se référer également aux conventions internationales ratifiées par le Niger y compris les textes d'application des obligations incombant aux pays hôtes en vertu du droit international, à savoir : Convention sur la biodiversité, lutte contre la désertification, Convention sur les changements climatiques, les traités et accords régionaux de la CEDAO ; etc.). Aussi, l'EIES se conformera aux directives et politiques environnementales et sociales de la MCC, bailleur du programme MCA-Niger, qui exige la mise en application des normes de durabilité environnementale et sociale de la SFI. Les **Lignes directrices environnementales de la MCC** incluent notamment la politique Genre de la MCC et la Politique de lutte contre la traite des personnes (C-TIP) de la MCC (MCC Environmental Guidelines, MCC Gender Policy, and MCC Counter-Trafficking in Persons (C-TIP) Policy). **Les Normes de performance E&S de la SFI/IFC** que le Consultant considérera dans le cadre de l'élaboration de l'EIES sont les suivantes :

Tableau 1-Normes de performance E & S de la SFI/IFC

Norme	Intitulé	Applicabilité/ Pertinence
Norme de performance 1	Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux	Oui
Norme de performance 2	Main-d'œuvre et conditions de travail	Oui

Norme de performance 3	Utilisation rationnelle des ressources et prévention de la pollution	Oui
Norme de performance 4	Santé, sécurité et sûreté des communautés	Oui
Norme de performance 5	Acquisition de terres et réinstallation involontaire	Oui
Norme de performance 6	Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes	Oui
Norme de performance 7	Peuples autochtones	Non
Norme de performance 8	Patrimoine culturel	Oui

Compte tenu des éléments d'information disponibles, et à l'instar de tous les projets de construction et/ou de réhabilitation des routes, les Normes de performance 1 et 5 s'appliquent et ce compte tenu des risques et des impacts environnementaux et sociaux négatifs prévisibles pour ce type d'interventions. La réhabilitation des routes engendrerait probablement le déplacement et/ou la réinstallation involontaires des personnes qui se sont installées au fil de temps sur l'emprise de la route non entretenue. Aussi, selon les circonstances dans lesquelles se déroulent les travaux projetés et eu égard de leurs envergures, d'autres Normes de performance peuvent également être applicables. Si nécessaire, le Consultant veillera donc à considérer, au cas par cas, conjointement ou séparément, les autres normes de performance susceptibles d'être pertinentes. 2, 3, 4, 6, et 8, susmentionnées.

Il est unanimement reconnu que certains impacts prévisibles des travaux routiers vont disparaître dès la fin des travaux, par contre, d'autres vont perdurer. Ainsi, conformément aux Normes de Performance de la SFI, le Consultant devra dans le cadre du processus de développement technique du projet anticiper et éviter les impacts ou, lorsque ce n'est pas possible, atténuer le plus possible et, lorsque des impacts résiduels perdurent, compenser les impacts sur les travailleurs, les communautés affectées et l'environnement.

Lorsque des risques et des impacts E&S sont identifiés, le Consultant les analysera et évaluera et proposera leur mitigation et/ou bonification ainsi que leur gestion durable conformément au **Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES)** élaboré par le MCA-Niger en application de la Norme de performance 1. Par conséquent, le Consultant est appelé à interagir et se concerter avec les acteurs et les parties prenantes identifiés dans le SGES. En se référant à la réglementation nationale, aux normes de performance de la SFI ainsi que au SGES, le Consultant est appelé à proposer une méthodologie relative au processus de préparation, de réalisation (y compris la consultation publique), de présentation/reporting et diffusion de l'EIES et du processus d'évaluation et d'obtention du certificat de conformité environnementale et autres autorisations nécessaires.

Le Consultant veillera à (i) l'intégration systématique des aspects transversaux et des problématiques environnementales globales émergentes (Changement Climatique, Genre, etc.) ; et (ii) à la prise en compte et le respect de tous les accords et conventions internationaux relatifs à l'environnement au niveau global et régional CEDAO.

Le Consultant est aussi appelé à se référer au **Plan d'Intégration Genre et Inclusion**

Sociale (PIGIS) du MCA-Niger (la version finale de ce plan sera disponible en Décembre 2017, mais une orientation présentant les grandes lignes du plan sera donnée au Consultant pour la préparation de son offre) et évaluer les risques et impacts en termes de Genre et inclusion sociale. Il fera aussi des propositions de mesures d'appui et d'atténuation nécessaires pour assurer la participation des femmes et des jeunes dans le processus de planification, de prise de décision, de suivi et, par-là, d'assurer leur pleine implication et participation et qu'ils puissent bénéficier des opportunités offertes par le projet.

Consistance et éléments de méthodologie de l'EIES

L'impact d'un projet exprime les pertes ou les gains induits pour des composantes ou des éléments de l'environnement et le milieu humain. Les **impacts potentiels** des travaux routiers pourraient être aussi bien de type **positif** que **négatif**, direct et/ou indirects, et d'importance variée. L'importance (ou la signification) de l'impact varie selon les cibles environnementales susceptibles d'être touchées dites «Composantes Valorisées de l'Environnement (CVEs)». La connaissance suffisante du milieu récepteur est donc nécessaire et elle devra couvrir de façon exhaustive l'ensemble des CVEs et leurs caractéristiques fondamentales

La portée ou l'étendue de l'EIES devra couvrir toutes les aires d'intervention (la route et les chantiers) et englober toutes les installations, les facilités et les structures auxiliaires utilisées (sur sites ou/et hors site) pour la réhabilitation et l'entretien de la route. Il s'agit notamment des déviations, des carrières, des zones d'emprunt et de stockage des matériaux, des bases-vie et des bases industrielles des chantiers, etc. En outre, les travaux routiers nécessitent souvent des déviations ou des arrêts temporaires du trafic et ils augmentent la probabilité des accidents de circulation. En scrutant les effets potentiels de chaque activité, le Consultant identifiera les impacts pour chaque intervention/activité de la phase du chantier dans ses différentes étapes mais aussi de la phase d'exploitation et d'entretien/maintenance de la route réhabilitée.

Ainsi, le Consultant identifiera tous les impacts potentiels qui seront ensuite évalués (qualitativement et/ou quantitativement) en tenant compte de leur intensité, leur durée et leur l'étendue. La résultante de cette analyse sera exprimée en termes d'importance ou de signification. Cette analyse devra faire ressortir les impacts sur les femmes et les jeunes (filles et garçons) et toutes les données qui seront collectées devront être désagrégées. Ainsi, le Consultant proposera et appliquera les méthodologies les plus rigoureuses et les plus appropriées notamment en termes de prises en compte du genre et de l'inclusion sociale qui relèvent des meilleures connaissances du moment tout en mettant en œuvre les outils analytiques et les méthodes d'investigation, de calcul et de simulation les plus performants. L'approche méthodologique à utiliser devra être exposée par le Consultant dans son offre.

En plus des impacts des activités proposées, l'EIES étudiera les impacts cumulatifs possibles résultant de la combinaison des impacts du projet avec les impacts d'autres activités dans la région concernée.

Organisation des Consultations Publiques (CP)

Au cours de la préparation de l'EIES, le Consultant fera en sorte que le public cible (et en

particulier les communautés directement touchées et toutes les parties prenantes concernées et/ou appelées à intervenir sur le projet et notamment en matière de délivrance des autorisations nécessaires) soit consulté d'une façon appropriée tel qu'encadré par le SGES du MCA-Niger.

La CP doit être élargie suffisamment pour toucher directement au niveau local le plus rapproché les personnes, les groupes, les communautés, les organisations socio-professionnelles et les ONG représentant la société civile et les groupes de populations susceptibles d'être affectés par le projet et/ou qui pourront en bénéficier. Le Consultant utilisera une approche participative et inclusive en mettant en place un travail de communication et de concertation basé sur la diffusion et le retour de l'information, la traçabilité, le recueil des témoignages et, si nécessaire, des enquêtes spécifiques auprès de certains groupes cibles les plus vulnérables à savoir : les femmes, les jeunes (filles et garçons) ruraux, les porteurs des métiers spécifiques qui se développent parfois par suite de dégradation de la route ou perturbation du trafic (route impraticable par temps des pluies, ouvrages d'art cassés, etc.).

La CP portera aussi bien sur les composantes du projet (nature des travaux, étendue, méthodes techniques et technologies à mettre en œuvre), les impacts potentiels, les questions foncières, les modes d'accès aux terres et bien immobiliers et la jouissance économique et sociale des propriétés privées (revenus). Les attentes du public cible en termes des bénéficiaires du projet, les appréhensions des impacts négatifs et doléances seront aussi traitées.

La consultation publique servira pour déceler et identifier d'autres impacts potentiels et apprécier leur importance, gravité, durée, etc. Elle permet également de s'informer sur le niveau de compréhension des populations locales et du degré de leur perception et appréhension de ces impacts. La CP doit aussi permettre l'identification et la proposition des mesures de mitigation, d'accompagnement et/ou de compensation que les personnes et les groupes cibles pourraient proposer ou exiger. Et cela en ce qui concerne autant les questions sociales que les mesures spécifiques de protection et de gestion de l'environnement.

En mettant l'accent sur l'engagement des parties prenantes dans la prise de décision à la base, l'objectif recherché est d'aboutir à la mise en place d'un mécanisme de proposition et de prise de décision au niveau le plus rapproché. Cela portera parfois sur le choix des solutions techniques mais aussi et surtout sur la définition des mesures de bonification, d'accompagnement des impacts positifs et le cas échéant des mesures de mitigation et de compensation des incidences négatives ou des imprévus ou des risques n'ayant pas été pris en compte.

Les Consultations Publiques devront tenir compte du temps, de l'emplacement, de la langue locale, des rapports de genre et des dynamiques sociales pour assurer une participation inclusive. La prise en compte de ces différents éléments devront apparaître explicitement dans la méthodologie qui sera proposée par le consultant.

Durée et déroulement de l'élaboration de l'EIES

En se référant à la réglementation nationale en vigueur et à la Norme de performance 1 de la SFI, le Consultant aura en charge de :



- Conduire une évaluation intégrée permettant d'identifier sur le plan environnemental et social y inclus le genre les risques, les impacts et les opportunités associés à la réhabilitation de la RN7 (tronçon Dosso-Bella II) ;
- Organiser la participation et la consultation réelles des communautés locales et de toutes les parties prenantes à travers la diffusion et le retour d'information sur le projet et sur leurs attentes concernant ses bénéfices et leurs appréhensions concernant ses impacts négatifs. La consultation des communautés portera aussi sur les modalités et mécanismes pour faciliter la participation et la prise de décision au niveau local ;
- Proposer des mesures de mitigation et d'accompagnement assorties d'un plan détaillé de gestion des aspects environnementaux, sociaux y inclus le genre de l'intervention projetée et fournir le conseil et les éléments d'information et les données techniques, managériaux et budgétaires nécessaires pour mettre en place un système efficace de gestion de la performance environnementale et sociale du projet.

Le Consultant suivra donc le processus systématique reconnu en **plusieurs étapes** à savoir :

- Délimiter l'envergure, la portée et la zone d'impact du projet (et de ses activités/sous-activités et ses dépendances), identifier les problématiques et questions environnementales, sociales et de genre clés à traiter, cerner et les thématiques d'intervention et les approches et outils méthodologiques à retenir (**Cadrage**) ;
- Conduire une **Consultation Publique** comme étant un processus continue s'adressant systématiquement aux étapes ci-indiquées et veillant à encourager et considérer la prise de décision au niveau local. Les personnes et groupes pouvant être affectés par le projet seront associés aux propositions et aux choix des mesures d'accompagnement et de compensation qui s'imposent. Le Consultant veillera à ce que le public cible à l'inclusion des femmes et des jeunes (filles et garçons) et les partenaires (veiller à identifier des partenaires qui travaillent avec les femmes et les jeunes) soient suffisamment informés. ;
- Déterminer de l'état avant-projet des composantes biophysique, humaine (culturelle, sociale, genre et socioéconomique) de la zone susceptible d'être affectées : **Caractérisation de l'Etat Initial du milieu**;
- Prédire et évaluer les effets/changements (impacts), positifs comme négatifs, par rapport à l'état initial, pouvant résulter de différentes étapes et composantes des interventions requises par le projet dans : **Identification et Evaluation des risques et des Impacts** ;

- Déterminer des mesures à mettre en œuvre pour prévenir, atténuer ou compenser les impacts négatifs du Projet, et optimiser ses impacts positifs : Proposition des **Mesures d'Atténuation** et élaboration du **Plan de Gestion Environnementale et Sociale**.

A priori, la **durée globale** proposée dudit processus est d'environ **7 mois**. Le Consultant est appelé d'une part à proposer le plan ci-après et d'en proposer un planning dans le cadre de son offre. Le processus de l'EIES comporterait au moins les sous-tâches suivantes :

- Sous-tâche 1.** Reconnaissance de terrain, des partenaires et parties prenantes, collecte des données, proposition de la méthodologie détaillée (y compris l'équipe d'experts, et leurs niveaux d'intervention) et du planning de l'EIES et organisation d'un **Atelier de Démarrage**.
- Sous-tâche 2.** **Cadrage de l'EIES.**
- Sous-tâche 3.** Organisation des **consultations publiques** et des enquêtes et collecte des données complémentaires (si-nécessaire).
- Sous-tâche 4.** Identification et évaluation des **risques et impacts environnementaux et sociaux** et sur le **Genre** et proposition d'un **Rapport Préliminaire de l'EIES.**
- Sous-tâche 5.** Élaboration du **Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)** (y compris des plans spécifiques).
- Sous-tâche 6.** Élaboration et soumission du **Rapport Provisoire de l'EIES.**
- Sous-tâche 7.** Appui/conseil au BEEEL pour les audiences publiques et pour l'**Atelier d'Évaluation** du rapport Provisoire de l'EIES.
- Sous-tâche 8.** Production du **Rapport définitif de l'EIES** incluant les commentaires et recommandations de l'ateliers d'Évaluation.

Sous-tâche 1 : Collecte des données et reconnaissances du terrain, des partenaires et parties prenantes et proposition de la méthodologie et du planning et organisation d'un Atelier de Démarrage

Cette sous-tâche exige la présence de l'équipe du Consultant et elle enregistre le démarrage du processus de l'évaluation environnementale et sociale. Ce démarrage sera exécuté sous la supervision du chef de la mission avec l'appui technique et méthodologique d'experts Seniors de différentes spécialités. Cette étape aura une durée totale de **0.5 mois** et elle sera consacrée à la reconnaissance, à l'identification, à

l'évaluation et à l'élaboration du programme et planning détaillés et l'organisation d'un atelier de démarrage. Des réunions de travail et des visites de terrain seront effectuées pour amorcer les contacts avec les partenaires concernés et les parties prenantes pouvant bénéficier, ou être affectées et/ou associées à la réhabilitation de la route cible. Il est à prévoir l'organisation de l'atelier de démarrage au plus tard **0,5 mois** après la date de commencement des services par le Consultant. Aux termes de cet atelier, un rapport est requis et il sera intitulé Rapport de l'atelier de démarrage de l'EIES.

Suite à l'atelier, le Consultant présentera et fera valider par le MCA-Niger la méthodologie et le planning de mise en œuvre de l'EIES, préparera en conséquence le plan de charge des différents experts, du calendrier d'intervention et le planning des activités qu'il compte mettre en œuvre. A souligner que le Consultant devra inclure dans sa méthodologie l'approche et les modalités opérationnelles de l'organisation des consultations publiques, des enquêtes et éventuellement des investigations et de l'obtention des données complémentaires.

Sous-tâche 2 : Cadrage de l'EIES

Un cadrage plus spécifique et orienté aussi bien pour couvrir les aspects environnementaux biophysiques que les aspects socioéconomiques, socioculturels et fonciers. En effet, la réalisation d'un cadrage efficace qui définit clairement le périmètre du projet, sa zone d'influence, et les principaux impacts à considérer est important pour identifier les approches, les méthodes, les outils et les moyens nécessaires à l'évaluation de ces impacts.

A l'issue du cadrage, les interactions prédites entre le projet et les milieux naturel et humain sont étudiées pour déterminer quels seront les impacts significatifs du projet et ses impacts cumulatifs, directs et indirects. La collecte des données environnementales, sociales, du genre et économiques supplémentaires pourrait aussi être faite à ce stade. Si nécessaire, le Consultant proposera la collecte des données complémentaires tout en précisant la nature, la portée et les conditions dans lesquelles ces données vont être collectées.

Le Consultant pourrait initier le Cadrage dès la validation finale de la méthodologie (y compris la liste d'experts, planning, modalité d'organisation de la consultation publique, etc.). Aux termes d'une période de **0,5 mois** à prévoir pour cette Sous-tâche 2, un rapport de cadrage est requis, il sera intitulé comme suit : Rapport de Cadrage de l'EIES (cf. tableau ci-après). Le rapport de Cadrage fera l'objet d'évaluation par le MCA-Niger qui transmettra sous **0,5 mois** ses commentaires.

Sous-tâche 3 : Organisation des consultations publiques et des enquêtes et collecte des données complémentaires

En plus des Normes de Performance de la SFI, la Loi-cadre N°98-56 du 29 décembre 1998, relative à la gestion de l'environnement au Niger stipule du droit de la population d'être informée sur son environnement et de participer à la prise des décisions s'y rapportant, de la nécessité de sensibiliser les populations aux problèmes de

l'environnement et du droit des citoyens à l'information en vue de leur participation à la gestion de l'environnement.

Le Consultant présentera (Sous-tâche 1) une méthodologie pour identifier (et valider) les parties prenantes, préciser les étapes et les résultats escomptés des consultations (élaboration d'un plan d'engagement des parties prenantes).

La préparation et l'initiation de la consultation publique peut démarrer dès la réception d'une note de validation du rapport de cadrage de la part du MCA-Niger et ce en plus de la validation de la méthodologie qui aurait eu lieu déjà dès la fin de la Sous-tâche 1, soit au plus 5 semaines après le démarrage des prestations. Au cours de l'EIES, l'équipe consultera les parties prenantes du projet conformément au plan d'engagement des parties prenantes préparé et validé pour recueillir leurs points de vue et préoccupations concernant le projet, et pour recueillir toute donnée pertinente concernant l'environnement et la communauté locale. Ces informations seront utilisées dans l'étude des impacts et l'identification de mesures d'atténuation adaptées. Les **partenaires institutionnels** avec qui le Consultant est appelé à mener des concertations sont (à titre indicatif et non exhaustif) :

- Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD),
- Le Bureau d'Évaluation Environnementale et des Études d'Impact (BEEEI),
- Le Centre Nationale de Suivi Ecologique et Environnemental (CNSEE),
- Le Ministère de l'Équipement,
- Le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant,
- Le ministère de la population,
- Le ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire ;
- Les directions nationales en charge de la santé, du travail, du transport, de sécurité routière, de l'agriculture, de l'urbanisme, etc.,
- Le secrétariat permanent du Code Rural et ses démembrements régionaux et locaux (Commissions foncières –COFO départementales et Communales) ;
- Les Collectivités locales,

En plus des acteurs institutionnels mentionnés ci-après, le Consultant devra impliquer d'autres parties prenantes concernées et notamment des représentants :

- Du **secteur privé** : les sociétés publiques, parapubliques et privées en charge des travaux routiers,
- De la **Société Civile** : les ONG qui interviennent dans la zone du projet sur les thématiques et les problématiques liées au projet, ses activités connexes, ses effets et ses bénéfices et qui sont représentatives des intérêts des populations locales et des groupes spécifiques : femmes, jeunes, etc.

Ce processus démarrera dès l'acceptation du rapport de cadrage et restera ouvert et pourrait être enrichi et complété jusqu'à la remise du rapport provisoire de l'EIES (à savoir jusqu'à la validation par le MCA-Niger du rapport provisoire de l'EIES (prévu à 7,55 mois après le démarrage de la présente prestation).

Cependant, le Consultant est tenu de présenter un **Rapport Provisoire de la**



Consultation Publique 1 mois après la validation du rapport de cadrage. Ce rapport sera donc disponible **4,5 mois** après le démarrage de la mission. Les commentaires éventuels du MCA-Niger parviendront au Consultant sous **0,5 mois** après réception dudit Rapport Provisoire de la CP. Dès lors, le Consultant dispose d'un délai d'un mois au maximum pour effectuer si besoin y est l'organisation des concertations et/ou des consultations supplémentaires. Un Rapport Définitif de la Consultation Publique devra être soumis aux termes de **5,5 mois** des prestations (cf. tableau ci-dessous), ce dernier sera annexé au rapport définitif de l'EIES.

Sous-tâche 4 : Identification et évaluation des risques et impacts environnementaux et sociaux et sur le Genre et proposition du Rapport Préliminaire du rapport de l'EIES

L'identification et l'évaluation des **risques et impacts environnementaux et sociaux** nécessite au préalable une connaissance suffisante et une analyse de l'état initial focalisée sur les éléments sensibles, dite CVE. L'équipe du consultant s'appuiera sur les données socioéconomiques et autres disponibles dans les documents du programme MCA-Niger.

Cette évaluation des impacts devra faire état d'un décompte préliminaire et non-exhaustif du nombre de personnes potentiellement touchées par le projet. Le décompte sera réalisé à partir des images satellitaires existantes et des informations générales recueillies sur le terrain et n'impliquera pas de recensement ni d'inventaire exhaustif. Le décompte préliminaire sera présenté par type de déplacement (économique et physique) de même que pour chaque type de perte dans la mesure du possible (perte de terres agricoles et/ou accès à la terre, perte de cultures, perte de structures ou d'infrastructures, perte de revenus, etc.).

Nonobstant que le consultant devra présenter de façon détaillée sa propre méthodologie pour identifier et évaluer les risques et impacts environnementaux et sociaux, leur étendue, intensité et sévérité ainsi que d'y associer les mesures de mitigation les plus appropriées, nous donnons ci-après quelques éléments pour guider et orienter cette étape du processus de l'EIES :

- a) Eléments et thématiques à traiter pour la caractérisation de l'état initial,
- b) Zone et étendue des impacts potentiels,
- c) Prédiction et évaluation de l'intensité de l'impact et sa sévérité,
- d) Impacts résiduels et impacts cumulatifs,
- e) Catégories de présentation des impacts du projet.

a) Eléments et thématiques à traiter pour la caractérisation de l'état initial :

Les données de la description de l'environnement physique, biologique et humain seront en rapport avec les thématiques mentionnées ci-dessous. Le Consultant cherchera à obtenir ces données à partir des documents disponibles et, si nécessaire, exploiter les résultats des sondages et prélèvements de terrain qui pourraient être effectués pour les

besoins d'ingénieries et, si nécessaire, diligenter des investigations supplémentaires au cas où les données bibliographiques seraient insuffisantes pour identifier l'impact ou proposer les mesures d'atténuation adéquates.

b) Zone et étendue des impacts potentiels :

Les impacts seront identifiés et évalués pour l'ensemble de la **Zone d'impact ou d'Influence** du Projet. Le consultant est donc appelé à donner une délimitation préliminaire de la zone d'impact dès la phase de cadrage. Etant donné que celle-ci variera en fonction du type d'impact étudié, mais dans tous les cas, elle sera définie de sorte à inclure toute la zone géographique dans laquelle des impacts potentiels significatifs pourraient survenir.

La zone d'impact du projet devrait inclure de façon suffisante toute l'étendue spatiale pouvant être concernée, directement ou indirectement, par le projet ou par ses activités connexes ou ses facilités auxiliaires notamment les installations des chantiers ; les gîtes d'emprunt, etc. Une attention particulière doit être accordée à la présence et la portée des exutoires des ouvrages nécessaires à l'évacuation des eaux pluviales et à l'assainissement et la protection de la route, ainsi qu'à d'éventuelles déviations de cours d'eau et leur nouvelle destination et/ou parcours.

c) Prédiction et évaluation de l'impact et de sa sévérité :

L'EIES décrira les effets sur le milieu naturel et les communautés en évaluant et estimant qualitativement l'importance des impacts. L'importance englobe les diverses dimensions possibles suivantes : (i) Nature du changement (qu'est ce qui est affecté ? de quelle manière?), (ii) Taille, échelle ou intensité, (iii) Portée et répartition géographique, (iv) Durée, fréquence, réversibilité, etc., et (v) Probabilité d'occurrence (si applicable : par exemple pour un accident ou un autre phénomène exceptionnel).

Pour des impacts quantifiables, tels que ceux des émissions sonores, des seuils numériques sont employés, tandis que le recours à une classification qualitative sera nécessaire pour certains autres aspects. L'intensité de chaque impact et la sensibilité ou la valeur des cibles concernées seront croisées en vue d'évaluer le degré de sévérité de l'impact, dans une approche matricielle. Les critères d'évaluation de la sévérité des impacts seront clairement définis pour chaque type d'impact.

d) Evaluation de impacts résiduels et impacts cumulatifs :

L'évaluation des impacts suivra un processus itératif axé autour de quatre questions : (i) Prédiction : Potentiel ou probabilité d'existence de l'impact, (ii) Évaluation : L'impact est-il problématique ? important ? Quel est sa sévérité ? (iii) Atténuation : Si l'impact est important, quelles sont les solutions pour en prévenir ou réduire les effets négatifs, ou en bonifier les effets positifs ? et (iv) Impact résiduel : L'impact est-il toujours important une fois les mesures d'atténuation mises en œuvre ?.

Le Consultant réunira les données permettant une description exhaustive du projet. Au fur et à mesure que les impacts seront étudiés, les résultats de l'évaluation feront l'objet de concertation entre les équipes en vue de s'assurer que les mesures d'atténuation proposées et intégrées au projet soient réalistes.

Les impacts cumulatifs doivent aussi faire l'objet d'un examen et une évaluation

spécifiques aussi bien sur le plan environnemental que social et proposera les mesures d'atténuation appropriées et un plan de gestion environnementale et sociale des impacts cumulatifs.

e) Catégories de présentation des impacts

Les impacts seront identifiés et évalués pour toutes les différentes phases, activités, facilités auxiliaires et dépendances du projet. Ils seront différenciés en fonction de leurs sources, type et nature du milieu affecté.

Pour une meilleure présentation permettant de mieux cerner et caractériser et évaluer les impacts sur les milieux biophysique et humain, il convient d'effectuer la distinction suivante :

- Les impacts des activités de réhabilitation de la route et de l'utilisation des carrières, des installations et autres facilités des chantiers ;
- Les impacts de la phase d'exploitation et d'entretien/maintenance de la route, des ouvrages d'art et autres dépendances et équipements routiers ;
- Les impacts de la phase de fermeture et/ou de réhabilitation des carrières, des installations et autres facilités des chantiers.
- Les impacts cumulatifs du projet.

La durée proposée pour les investigations nécessaires à la caractérisation de l'état initial et l'identification et évaluation des risques et impacts environnementaux est d'une période de **2 mois** (cf. tableau, ci-dessous).. Après validation de ce draft le Consultant procédera à l'élaboration du PGES global et la préparation du rapport provisoire de l'EIES.

Sous-tâche 5 : Élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale

En se référant à la Norme de performance 1, Consultant propose un Plan de Gestion environnementale et Sociale (PGES) du projet de réhabilitation de la route cible. Le PGES doit être conçu afin d'apporter des inputs techniques, méthodologiques et opérationnels et la planification nécessaire pour consolider et développer l'EIES et le rendre le plus complet et le plus efficace possibles.

Aussi, le Consultant doit concevoir le PGES comme un outil permettant d'assurer l'organisation, la documentation, la communication, la formation, le contrôle, le suivi de la mise en œuvre et, le cas échéant, l'optimisation des actions réductrices, correctives et compensatoires proposées dans le cadre de l'EIES. Le PGES se doit d'identifier et de proposer les moyens, les procédures et les techniques, de délimiter les responsabilités et d'estimer les coûts induits.

À cet effet, le Consultant proposera un PGES exhaustif qui couvrira les deux volets : Environnemental et Social. Le PGES comprendra plusieurs programmes et des plans subsidiaires respectivement à chaque volet et communément aux deux volets. A titre indicatif, nous présentons de façon très succincte les sous plans et programmes les plus importants tel qu'indiqué au tableau ci-après. Les détails relatifs à chacun de ces sous plans et programmes sont présentés ensuite.

Volet Environnement :

- ✓ Programme d'atténuation et de bonification des impacts sur l'Environnement
- ✓ Plan de gestion des matières dangereuses et des déchets
- ✓ Plan Gestion des risques et mesures de sécurité

Volet Social :

- ✓ Programme d'atténuation et de bonification des impacts sur les milieux humain, socioéconomique, culturel, etc.
- ✓ Plan de protection de l'Hygiène, de la sécurité et de la Santé au travail -
- ✓ Plan de prévention des risques sanitaires et de propagation des IST/VIH-SIDA
- ✓ Plan de sensibilisation à la sécurité routière
- ✓ Plan d'actions sociales en faveur du développement communautaire
- ✓ Plan de gestion de la migration induite
- ✓ Plan d'action d'intégration du genre et d'inclusion sociale
- ✓ Plan de gestion des risques de traite de personnes (TIP)

Communément pour les deux Volets Environnemental et Social :

- ✓ Programme de surveillance environnementale et sociale
- ✓ Programme de suivi environnemental et social
- ✓ Programme de renforcement des capacités en gestion environnementale et sociale
- ✓ Plan de fermeture

Pour le Volet Environnement :

- **Programme des mesures d'atténuation et de bonification des impacts sur l'Environnement** : Ce programme portera sur les mesures ayant trait à la protection du milieu naturel physique (Ressources en eaux, sols, qualité de l'air, niveaux sonores, etc.) et biologique (faune et flore) ainsi que des questions émergentes et enjeux environnementaux majeurs (tel que la biodiversité, les émissions des GES et le changement climatiques, la désertification, les eaux internationales, les questions transfrontalières, etc.). Une attention particulière sera portée à l'atténuation des impacts au moyen de : (i) modifications dans les plans de conception et du dimensionnement du projet ou de certaines de ses composantes, (ii) choix d'approches et des méthodes de construction et enfin (iii) mise en œuvre de mesures de maîtrise des impacts.

Toutes les mesures de mitigation qui doivent donner lieu à des travaux de construction ou à des aménagements physiques dont les caractéristiques générales et les coûts doivent être pris en compte dans l'étude d'ingénierie devront être identifiées et communiquées à l'équipe technique afin d'être incluses



dans le rapport technique.

Les mesures d'atténuation comprendront également des mesures pour optimiser les éventuels impacts positifs du projet, par exemple en termes de création d'emploi et en augmentant l'accès à l'emploi pour les populations locales en développant les compétences du bassin d'emploi par la mise en place de formations ciblées.

- **Plan de gestion des matières dangereuses et des déchets** : En ce qui concerne les matières dangereuses et non dangereuses utilisées et les déchets produits pendant la phase de construction, il est possible que leur gestion soit problématique compte tenu de l'absence d'installations et d'opérateurs spécialisés et autorisés. Il existe également des risques liés à la contamination ponctuelle des sols et des eaux dus aux pratiques déficientes de gestion des déchets, des résidus, des huiles usées, etc. Pour se conformer à la NP3 de la SFI, l'EIES devra couvrir ces aspects et proposer des solutions concrètes. Les installations de gestion de déchets et résidus existantes et les opérateurs devront être identifiés dans le cadre du PGES.
- **Plan de Gestion des Risques et mesures de Sécurité** : les chantiers de construction ou de réhabilitation des routes est le secteur qui enregistre le plus d'accidents du travail. Le Consultant proposera la mise en place d'un plan de gestion des risques et des mesures de prévention adaptées qui doivent être prises après identification et évaluation de ces risques. Ainsi, en fonction de la nature de l'activité et l'avancement des travaux, les mesures de sécurité spécifiques suivantes doivent être sélectionnées et indiquées et les procédures et responsabilités de leur exécution et suivi.

Pour le Volet Social :

- **Programme des mesures d'atténuation et de bonification des impacts les milieux humain, socioéconomique, culturel, etc.** : le Consultant procédera selon la même approche décrite plus haut (proposée pour le programme des mesures d'atténuation et de bonification des impacts sur l'environnement) pour traiter des enjeux sociaux majeurs notamment ceux relatifs à l'emploi et les conditions de travail, le bannissement de l'emploi des enfants ainsi que les questions relatives à l'hygiène, la sécurité et la santé publique et en milieu professionnel. En plus des mesures destinées à renforcer et pérenniser les avantages et retombées socio-économiques du projet de manière générale, des mesures d'atténuation et de facilitation en faveur du genre doivent être proposées en vue de favoriser l'accès des femmes aux incidences positives du projet et de lever toute gêne pouvant entraver l'exercice de leurs activités professionnelles et familiales. Un plan d'action spécifique doit être élaboré. Tout en se référant au PIGIS préparé pour le MCA-Niger, des plans détaillés spécifiques pour l'intégration du genre et

l'inclusion sociale seront élaborés et proposés dans le cadre du PGES.

- **Plan de protection de l'Hygiène, de la Sécurité et de la Santé au travail** : En conformité avec la NP2 de la SFI, le consultant préparera un plan préliminaire de santé et de sécurité (PSS) pour les entrepreneurs et les opérateurs de la maintenance de la route. Le plan identifiera notamment, dans leurs grandes lignes :
 - (i) les risques à éviter et les mesures de protection et de contrôle,
 - (ii) la structure institutionnelle et le renforcement nécessaire pour une bonne prise en charge de la santé et de la sécurité des travailleurs et des communautés riveraines,
 - (iii) la planification des mesures et des interventions d'urgence en cas d'accident sur les lieux de travail et
 - (iv) les exigences et les formulaires de déclaration afin de faire le suivi des accidents et incidents.
- **Plan de prévention des risques sanitaires et de propagation des IST/VIH-SIDA** : Pour se conformer à la NP4 de la SFI et afin de traiter des questions de santé et de sécurité pour les communautés. Il devra préparer un plan d'action préliminaire, qui permettra d'identifier les principaux exécutants responsables, le calendrier et les résultats attendus. Ce plan comprendra des mesures de sécurité à intégrer dans la conception des infrastructures et dans les modes de construction ainsi que des mesures d'atténuation et d'intégration. Les risques liés à la construction et la phase d'exploitation du projet seront identifiés et des mesures de contrôle et de sécurité publique spécifiques seront proposées. Ce plan visera également à faire face à l'incidence des maladies d'origine hydrique, comme le paludisme, l'augmentation de l'exposition au VIH/SIDA.
- **Plan de sensibilisation à la sécurité routière** : Un plan organisant les activités de sensibilisation de prévention en matière de sécurité routière à destination du personnel des chantiers, des populations riveraines et tous les usagers de la route sur la sécurité routière est de rigueur. Et ce étant donné qu'en plus de l'état de la route et du parc automobile, les accidents de circulation sont favorisés par plusieurs facteurs dont les facteurs humains (fatigue, nervosité, incompetence, alcool, etc.), les facteurs environnementaux tels que l'état des routes et de leurs alentours immédiats, la signalisation et l'état techniques des véhicules, des engins etc.
- **Plan d'action spécifique d'intégration du genre et inclusion sociale** : Ce plan sera destiné, d'une part à traiter les facteurs de risques et impacts négatifs liés à



la route tel que l'aggravation des inégalités de genre et sociales. En effet, nonobstant les impacts positifs majeurs du projet des routes, l'augmentation de la circulation et du trafic apportent des changements (notamment à travers le désenclavement) qui pourraient engendrer des activités fragilisant davantage des personnes déjà vulnérables (femmes, jeunes filles et garçons, personnes âgées, ...). Ensuite, le Consultant définira les actions concrètes à mener pour mitiger ou corriger ces risques et impacts identifiés. Il proposera également un mécanisme de suivi spécifique au genre qui permettra de s'assurer de la désagrégation de toutes les données collectées et utilisées dans les différentes analyses pour les Programme de surveillance environnemental et social le Programme de suivi environnemental et social évoqués ultérieurement.

- **Un Plan d'actions sociales en faveur du développement communautaire** : Le Consultant procédera à une identification préliminaire des enjeux communautaires, des priorités et des investissements possibles, ainsi que des mécanismes de prestation institutionnelle appropriés pour structurer le développement communautaire en conformité avec les bonnes pratiques et les priorités gouvernementales. Il convient donc que le Consultant examine et analyse les Plans de Développement Communautaires disponibles et d'identifier les priorités et les actions ayant trait aux opportunités et bénéfices pouvant être apportés par le projet. De même, il sied d'examiner dans quelle mesure le PDC pourraient être affectés par les impacts négatifs du projet. Les données socio-économiques et les données de l'enquête sur les ménages et les entités aideront le Consultant dans cette tâche. Le Consultant devra utiliser des guides reconnus internationalement, comme le Guide de l'engagement stratégique dans les collectivités de l'IFC (IFC's Strategic Community Engagement Handbook) et la boîte à outils de développement des communautés de WB / CIMM : <http://www.commddev.org/strategic-community-investment-sci>.
- **Plan de gestion de la migration induite** : Une évaluation des risques liés à de nouveaux arrivants qui voudront s'installer dans la zone du projet doit être préparée et, au besoin, un plan de mitigation devra être élaboré. Le plan de gestion de l'immigration doit proposer le cadre permettant de d'estimer l'importance du flux migratoire et d'identifier la provenance des nouveaux arrivants, le type d'activités qu'ils conduisent, l'impact de leur présence ou des activités qu'ils mènent, ainsi que les mesures d'atténuation.
- **Plan de gestion des risques de traite de personnes (TIP)** : La traite de personnes est le crime qui consiste à recourir à la force, la fraude ou la contrainte pour exploiter une autre personne. Comme il est indiqué dans sa politique C-TIP (MCC Counter-Trafficking in Persons (C-TIP) Policy) et en conformité avec la NP2 de la

SFI, la MCC est déterminée à travailler avec les pays partenaires pour assurer que les mesures appropriées soient prises pour prévenir, atténuer et suivre les risques de TIP dans les pays avec qui elle est partenaire et dans les projets qu'elle finance. Une évaluation des risques de Traite des Personnes doit être faite pour le projet.

L'évaluation déterminera les groupes à risque, les types de risques et le niveau de risque. Ce travail inclura l'identification des organisations qui travaillent sur le sujet en vue d'obtenir de l'information et de dégager les options pertinentes de réduction des risques. Si le niveau de risque identifié le justifie, le Consultant doit préparer un plan contre-TIP (C-TIP) décrivant les mesures qui devraient être prises, par qui, et quand, afin de minimiser et d'atténuer le risque. Le plan devrait tenir compte des arrangements institutionnels nécessaires pour sa mise en œuvre et souligner les responsabilités entre MCA-Niger, les entrepreneurs de construction, l'Ingénieur chargé de la supervision, les entités chargées de la mise en œuvre, ou les organismes gouvernementaux ou non.

- **Autres plans et/ou programmes :** les activités envisagées au titre de la réhabilitation de la RN7 vont entraîner des impacts négatifs et des pertes sur les populations et leurs biens ; ce qui pourrait nécessiter l'élaboration d'un plan d'action de réinstallation (PAR). Les résultats de l'EIES doivent permettre de préparer un PAR avisé, et mettre en œuvre des mesures de mitigation pertinentes à même de compenser les dommages qui seront ainsi causés. L'identification et l'évaluation initiale des impacts permettra de fournir les informations nécessaires pour :

- Connaître la localisation des zones affectées, notamment les entités administratives et les grandes agglomérations traversées, et tous autres centres importants d'activités économiques ;
- Connaître et identifier les différents types d'impacts sociaux, notamment ceux de nature à affecter directement les conditions d'existence des populations parce qu'ils touchent leurs moyens de production (terres et droits d'accès et d'utilisation de la terre et des ressources naturelles, les cultures et autres produits de l'exploitation), ou compromettent définitivement ou temporairement les revenus ou les ressources qu'elles tirent de leur exploitation.

L'identification et l'évaluation de ces impacts sera conduite dans le respect des normes de performance en matière d'implication des parties prenantes, notamment les consultations publiques et l'engagement des parties prenantes. Cette évaluation des impacts liés à la réinstallation fera partie intégrante du processus de l'EIES. Toutefois, un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) complet sera préparé au moment opportun tenant compte de l'avancement de l'EIES.

Communément pour les deux Volets Environnemental et Social :



- **Programme de surveillance environnementale et sociale :** Le Consultant préparera un programme préliminaire de surveillance qui fournira un aperçu du rôle et des responsabilités de l'Ingénieur chargé de la surveillance et de la supervision pendant la phase de construction, y compris la surveillance de l'application de toutes les mesures d'atténuation visant à réduire les impacts sur l'environnement et sur les populations.
- **Programme de suivi environnemental et social :** Le Consultant préparera un programme préliminaire à court terme et à long terme du suivi environnemental et social pendant la construction et l'exploitation qui sera, dans ce dernier cas, en ligne avec les activités de MCA-Niger en termes de suivi et d'évaluation du Compact (NP1 de la SFI). Cela comprendra: (i) une description spécifique et les détails techniques des mesures de suivi requises, et (ii) une description des mesures de suivi prenant en compte les insuffisances en matière de connaissances et les incertitudes rencontrées. Le plan de suivi comprendra également l'estimation des coûts des mesures de contrôle suggérées, les partenaires clés/institutions responsables proposés pour réaliser le suivi, ainsi que les entités responsables de la supervision de la mise en œuvre adéquate de la fonction de surveillance et de la mise en œuvre des mesures d'atténuation. Le plan de suivi doit comporter des indicateurs de genre afin de fournir des données désagrégées selon le sexe, l'âge, le statut social, etc.
- **Programme de renforcement des capacités en Gestion Environnementale et Sociale et du Genre :** Le Consultant examinera les compétences et les capacités des entités concernées, en particulier le Ministère de l'Équipement (en charge des travaux routiers); le Ministère de l'Environnement; le BEEEEI et ses représentations régionales, les services déconcentrés de l'environnement et leurs directions ou point focaux genre et les autres entités en charge de l'examen des documents EIES, et de l'autorisation, de la surveillance et du suivi environnemental, les conditions de travail et la santé et sécurité au travail. Cet avis prendra aussi en compte la fréquence future requise et le type d'inspections pour vérifier le respect des conditions des permis. Sur la base de cet examen, le consultant préparera des recommandations et proposera un plan de renforcement des capacités qui mettra l'accent sur la mise à disposition de l'expertise liée au type ou des mesures de suivi qui devraient être mises en œuvre. Ce programme doit comprendre une estimation des coûts associés.
- **Plan de fermeture :** Il s'agit d'un plan d'une grande importance qui doit proposer les mesures d'atténuation générique ainsi que d'éventuelles propositions de réaménagement d'exploitation future des gîtes d'emprunt (ou des bases-vie) seront proposés. Le plan de fermeture et remise en état comportera aussi un

programme de suivi et surveillance environnementale et sociale. Un gîte d'emprunt sera considéré comme remis en état si aucune autre activité de surveillance environnementale ou aucun autre traitement des eaux n'est nécessaire, et si la zone réhabilitée ne comporte aucun risque susceptible de poser un danger public. Le Consultant identifiera les impacts imputables aux différentes opérations et activités liées à l'arrêt de l'exploitation des gîtes d'emprunt et des base-vie des chantiers et la mise en œuvre des plans spécifiques de remise en état et réhabilitation des espaces exploités qui se trouveraient probablement dégradée à la fin des travaux.

Enfin, le Consultant fournira séparément un document des Clauses Environnementales et Sociales (CES) qui mentionne les mesures d'atténuation préconisées dans le cadre de cette étude d'impact environnemental et celles retenues dans le cadre du PGES. Les CES seront insérées en annexes du CCTP des DAO relatifs aux travaux projetés. Les coûts induits doivent être pris en compte dans l'évaluation du marché et indiqués dans les détails estimatifs des offres.

Sous-tâche 6 : Élaboration du rapport Provisoire de l'EIES

Le rapport d'étude comprendra toutes les informations nécessaires à la prise de décision sur l'EIES, l'information technique sera limitée à l'essentiel et décrite de façon à faciliter la compréhension des non-spécialistes. Ce rapport contiendra au minimum les chapitres suivants, et ce, conformément à l'article 7 du décret n°2000-397/PRN/ME/LCD du 20 octobre 2000 :

- Un résumé appréciatif ou résumé non technique ;
- Une introduction ;
- Une description complète du projet ;
- Une analyse de l'état initial du site et de son environnement
- Une esquisse du cadre politique, juridique et institutionnel de l'étude
- Une évaluation des changements probables (positifs ou négatifs : directs, indirects ou cumulatifs à court, moyen et à long terme) que le projet est susceptible de générer ;
- Une description des alternatives possibles au projet ;
- Une identification et une description des mesures préventives, de contrôle, de suppression, d'atténuation et de compensation des impacts négatifs ;
- Un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) détaillé qui comportera un programme d'atténuation et de limitation des impacts, un programme de surveillance environnementale, un programme de suivi, un programme de renforcement des capacités des acteurs, et tous les autres plans spécifiques.
- Une conclusion générale ;
- Les annexes qui sont composées des documents complémentaires (rapports sectoriels) élaborés dans le cadre de l'EIE, principales bases légales, références



bibliographiques, termes de référence de l'EIE et/ou des études complémentaires, cartes, dessins, résultats de laboratoire, rapports photographiques et articles jugés importants pour la compréhension du travail.

Pour une meilleure appréciation et différenciation des impacts en fonction de leurs sources, directes et/ou indirectes ainsi que leur avènement, occurrence et durabilité, ainsi que pour un meilleur ciblage des mesures d'atténuation et la gestion environnementale et sociale, il est proposé de présenter l'EIES en trois sections à distinguer relativement en fonction de la phase et/ou les différentes catégories d'activités du projet et une quatrième section qui sera réservée aux impacts cumulatifs du projet. Ainsi, l'EIES et le PGES du projet comporteront 4 sections comme suit :

1. **Section 1** consacrée aux activités de réhabilitation de la route et de l'utilisation des carrières, des installations et autres facilités des chantiers.
2. **Section 2** destinée à la phase d'exploitation et de maintenance de la route, des ouvrages d'art et autres dépendances et équipement routiers.
3. **Section 3** relative à la phase de fermeture et/ou de réhabilitation des carrières, des installations et autres facilités des chantiers.
4. **Section 4** dont l'objet est de traiter les impacts cumulatifs du projet.

Ainsi l'EIES comportera une partie commune traitant notamment de la description du projet, du contexte réglementaire et institutionnel de l'EIES, des consultations publiques et de la description de l'état initial de la zone d'intervention et d'impact du projet et de ses activités connexes et dépendances (bases-vie des chantiers, carrières, zones d'emprunts, etc.). Le Consultant doit proposer les Clauses Environnementales et Sociale à inclure dans le DAO.

Sous-Tâche 7. Appui/conseil au BEEEI pour les audiences publiques et pour l'animation de l'Atelier d'Evaluation du rapport Provisoire de l'EIES

Après l'approbation et l'intégration des commentaires de la MCC et du MCA-Niger, le Rapport Provisoire d'EIES sera produit et remis au MCA-Niger qui le déposera au BEEEI pour analyse et validation.

Le Consultant apportera un appui/conseil au MCA-Niger et à la BEEEI et accompagnera l'étape de validation de l'EIES auprès du BEEEI. Il prendra les dispositions nécessaires pour participer aux activités d'audience publique en amont de la tenue de l'atelier et de recueillir les observations et commentaires issus de l'atelier.

Sous-Tâche 8. Production du Rapport Définitif de l'EIES et organisation d'un Atelier de Restitution de l'EIES (et inclusion des CE au DAO)

A l'issue de l'atelier de validation, le Consultant intégrera les commentaires et recommandations du BEEEI dans le rapport Définitif qui devrait préparer et déposer avant l'organisation d'un atelier de restitution. Le consultant présentera au cours de cet

atelier de validation les grandes lignes du rapport.

3. PROCES-VERBAUX DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

Etudes APD/EIES de la réhabilitation de la RN7 (Dosso-Bella)
Procès-Verbal des Consultations Publiques tenues dans les localités de
Dédé-Koira, Louti-Koira et Guittodo. 11

L'an deux mil dixhuit et le mercredi dix neuf décembre, s'est tenue la Consultation Publique des localités ci-dessus citées regroupées à Dédé-Koira dans le cadre du projet de réhabilitation de la RN7 (Dosso-Bella) financé par MCC/MCA Niger. L'objet de la rencontre est d'informer les communautés sur le projet et d'obtenir leur engagement à participer à sa mise en œuvre. Les échanges ont porté sur les aspects sociaux, environnementaux et le Genre et Inclusion sociale.

Etaient présents: Voir Liste de Présence.

Les thèmes abordés au cours des Consultations Publiques sont:

- Présentation du projet et appréciation de la perception du projet par les communautés.
- Expériences des communautés dans la mise en œuvre de projets identiques
- Participation et implication des populations dans la mise en œuvre du projet.
- Disponibilité de la main d'œuvre locale
- Attentes et craintes des populations vis-à-vis du projet.
- Mesures spécifiques pour faciliter la participation des femmes et jeunes filles aux travaux.
- Impacts négatifs et positifs potentiels du projet sur l'environnement et les conditions de vie sociales et économiques des populations
- Mesures d'atténuation possibles des impacts négatifs potentiels
- Besoins en infrastructures socio-communautaires des communautés et en renforcement des capacités
- Adoption de la méthode participative et inclusive dans l'exécution du projet



- Suggestions et recommandations pour une meilleure orientation du projet.
Au terme des Consultations Publiques, il faut retenir :
- Les populations accueillent à cœur joie le projet et sont fières d'être associés à sa conception et son exécution pour leur bonheur.
 - Comme attentes; l'exécution effective du projet, l'aménagement des pistes connexes à la RN7, le recrutement de la main d'œuvre locale.
 - la disponibilité des communautés à participer activement aux travaux de la RN7 et la mobilisation effective des jeunes filles et garçons
 - le recrutement des femmes pour assurer la restauration des ouvriers sur les chantiers et l'exécution des tâches qui sont à leur portée.
 - la minimisation des impacts négatifs potentiels du projet et le dédommagement des PAP dans le respect des droits humains.
 - l'appui du projet pour la satisfaction des besoins en eau potable, centre de santé, en intrants agricoles et en matériels aratoires des communautés.
 - l'aménagement des accotements pour faciliter le stationnement des véhicules, et la réalisation des cascus pour réduire la vitesse de circulation des véhicules dans les agglomérations.
 - le respect des us et coutumes des communautés des localités desservies par la RN7 par les agents de l'entreprise en charge des travaux.
 - la prise par le projet de mesures de sécurité et de promotion de la santé des ouvriers sur les chantiers.

ONT SIGNE:

CV Louli-Koira ~ Amadou Soumance	CV Dédé-Koira gll Issoufou Karimou	CV Guittodo off Hassane Hima T.J. BOSSOU RIAGEIM	Mamadou Fanny Abdou Kadi Sumaron
--	--	--	-------------------------------------

Etudes APD/EIES du projet de réhabilitation de la RN7 (Dosso-Bellaï)

Procès-verbal des Consultations Publiques réalisées dans les localités de Farrey, Sidde-Garou, Ganga-Karimou; toutes réunies à Farrey. 13

L'an deux mil dix huit et le mercredi dix neuf décembre, se sont réalisées les Consultations Publiques dans les localités ci-dessus citées dans le cadre du projet de réhabilitation de la RN7 financé par le MCC/MCA Niger II. Les Consultations Publiques ont eu pour objets d'informer les communautés de l'existence du projet et d'obtenir leur engagement à participer activement à sa mise en œuvre à la satisfaction de toutes les Parties Prenantes. Les échanges ont porté sur les aspects environnementaux, sociaux et le Genre et l'Inclusion Sociale.

Étaient présents : Voir Liste de Présence.

Les thèmes abordés au cours des Consultations Publiques sont :

- Présentation du projet et appréciation de la perception des communautés
- Expériences antérieures des populations dans l'exécution de projets similaires
- Participation et implication des populations dans l'exécution du projet.
- Disponibilité de la main d'œuvre locale et mesures spécifiques pour faciliter le recrutement des jeunes filles et garçons, des femmes.
- Attentes et craintes des populations vis-à-vis du projet.
- Impacts négatifs et positifs potentiels du projet sur l'environnement, les conditions de vie des populations et les biens sociaux et économiques
- Mesures d'atténuation possibles des impacts négatifs potentiels.
- Besoins des communautés en infrastructures socio-communautaires et en renforcement des capacités.
- Adoption de la méthode participative et inclusive dans l'exécution du projet.
- Suggestions et recommandations des communautés pour une meilleure orientation du projet.

Au terme des Consultations Publiques, il faut retenir :

- Les communautés sont très contentes du projet qu'elles accueillent bien.



- Les populations attendent du projet que la main d'œuvre locale soit recrutée pour les travaux, le projet soit réalisé avec toute la rigueur qu'il faut et ceci dans le délai, la transparence soit une quête 14 permanente dans la gestion de la main d'œuvre locale, etc.
- les communautés sont disponibles pour participer à l'exécution du projet et s'engagent à travailler sans relâche pour l'atteinte des objectifs du projet.
- Donner aux femmes et les jeunes filles les tâches qui sont à leur portée.
- Accepter que les femmes assurent la restauration des ouvriers sur les chantiers.
- Faciliter les déplacements des ouvriers de leurs localités pour les chantiers les matins et leur retour les soirs chez eux.
- Mettre en place des comités d'appui à la gestion de la main d'œuvre locale
- Respecter les us et coutumes des communautés locales
- Définir un taux de femmes à obtenir comme ouvriers sur les chantiers
- Gérer avec toute la rigueur les poussières qui envahissent les habitations, les mares, les végétations et qui rendent malades les communautés.
- Dédommager convenablement les PAP et payer à temps les ouvriers.
- les besoins en infrastructure socio-communautaires sont : Eau potable, Equipement des Centres de Santé, des Ecoles, couverture téléphonique, électricité, système d'assainissement pour collecter les eaux, Latrines, etc.
- les communautés suggèrent que des activités de sensibilisation soient faites au profit des populations notamment les jeunes filles et femmes.

ONT SIGNE:

CV Farrey

AB

Boubacar Diakouba

Le Maire de Farrey

Oumarou

Abdou Kouadio

CV Wadata

⚡

Hassane

CV Gonga-Karimou

⚡

Oumarou Hamani

Expert/PEPP LB/AGEIM

I. Joseph DOSSOU

Etudes APD/EIES du projet de réhabilitation de Dosso-Bella II

Procès-verbal des Consultations Publiques réalisées à Siddo-Garou

L'an deux mil dix-huit et jeudi vingt de cembre se sont tenues 15 (les Consultations Publiques à Siddo-Garou (Bella II) dans le cadre du projet de réhabilitation de la RN7 (Dosso-Bella II) financé par MCD/MCA Niger II. L'objet des Consultations Publiques est d'informer les communautés du projet et d'obtenir leur engagement à participer activement à sa mise en œuvre. Les Consultations Publiques ont permis de parler des aspects environnementaux et sociaux ainsi que du Genre et de l'Inclusion Sociale.

Etaiènt présents : Voir Liste de Présence.

Les thèmes abordés au cours des Consultations Publiques sont :

- Présentation du projet et perception des communautés.
- Expériences antérieures des communautés dans l'exécution de projets identiques
- Participation et implication des populations dans l'exécution du projet.
- Disponibilité de la main d'œuvre locale et mesures spécifiques pour faciliter le recrutement des jeunes filles et femmes lors des travaux.
- Attentes et craintes des communautés vis-à-vis du projet.
- Impacts négatifs potentiels et Impacts positifs potentiels du projet sur les conditions de vie des populations et sur l'environnement.
- Mesures d'atténuation possibles des impacts négatifs potentiels
- Besoins des communautés en infrastructures socio-communautaires et en renforcement des capacités.
- Adoption de la méthode participative et inclusive dans la mise en œuvre du projet.
- Suggestions et recommandations pour une meilleure orientation du projet.

Au terme des Consultations Publiques, il faut retenir :



- Les populations accueillent avec joie la nouvelle de réhabilitation de la route Dosso-Bellaï et trouvent en son effectivité le début du développement de leur localité, la fin du calvaire des usagers de la RN7 et le départ d'une nouvelle ère pour le Niger et les pays qui sont le Mali, le Nigeria et le Bénin.
- Les communautés sont disponibles pour participer activement à la réalisation du projet souhaitent que la main d'œuvre locale soit recrutée, bien gérée et bien payée par l'entreprise en charge des travaux.
- Les populations souhaitent que les tâches à confier aux femmes soient à leur portée et que l'occasion leur soit donnée pour assurer la restauration des ouvriers sur les chantiers.
- Les communautés attendent que le projet contribue à la satisfaction des besoins des localités en Eau potable, en aménagement du marché de Bellaï, création d'une maternité ou Centre de Santé Intégré.
- Les besoins des communautés sont relatifs aux appuis financiers pour les AGR, la promotion agricole avec la mise en place d'intrants agricoles, l'acquisition de matériels pour assurer la propreté du village
- Les besoins en renforcement des capacités sont liés à la formation sur l'assainissement du cadre de vie et du cadre de travail (marché)
- Les populations souhaitent que les dispositions soient prises pour assurer le transport des ouvriers sur les chantiers.
- Les communautés ne commandent que le projet gère au mieux les impacts négatifs sur l'environnement et les conditions de vie et de travail.

ONT SIGNE :

CV Sidde-Garou (Bellaï)

Hamadou Bourguignon

Expert PEPP/LB/AGEIM

Joseph Bossou

Le Maire



Commune Abdoul Kadu

Etude APD/EIES de la réhabilitation de la RN7 (Dosso-Bella II)


Procès-Verbal de la séance de travail tenue¹⁷
par l'Expert en Engagement des Parties Prenantes/Louis
Berger/AGEIM avec le Préfet de DOSSO.

L'an deux mil dix huit et le jeudi treize décembre, s'est tenue une séance de travail à la préfecture de Dosso, qui a porté sur la programmation des Consultations Publiques et la mobilisation des acteurs conformément au calendrier dans les localités retenues.

Au cours de la séance, le Préfet du Département de Dosso a fait ses observations sur le projet de programmation fait par l'Expert. De façon consensuelle, les localités à mobiliser par sites, les acteurs à inviter, les activités à mener et les horaires des Consultations Publiques ont été définis à la satisfaction non seulement du Préfet et de l'Expert mais aussi et surtout des acteurs concernés. Le Préfet a pris la décision d'informer les Maires des localités de Gollé, Farrey et Dosso afin qu'ils mobilisent les communautés et, a demandé à l'Expert de se rendre dans les communes conformément aux dates et heures retenues pour faire les Consultations Publiques.

Le Préfet a rassuré de l'engagement de son institution à accompagner activement la réalisation du projet de réhabilitation de la RN7 (Dosso-Bella II) tant attendu par les populations des communes touchées et par les peuples des pays ci-après : Niger, Nigéria, Bénin, Mali, Tchad, Mali.

ONT SIGNE:


Issere Joseph BOSSOU





Etudes APD/EIES de réhabilitation de la RN7 (Dosso-Bella II)
Procès-Verbal des Consultations Publiques réalisées dans les
quartiers de Fada, Mandjé-Koira et les villages de Agali et Zamaday
L'an deux mil dix huit et le vendredi vingt et un décembre ainsi
que le samedi vingt-deux décembre, se sont tenues respectivement
les Consultations Publiques des Quartiers Fada et Mandjé-Koira
réunies à la mairie de Dosso et celles de Zamaday et Agali dans les
villages dans le cadre du projet de réhabilitation de la RN7 (Dosso-Bella II)
financé par MCC/MCA-Niger II.
L'objet des Consultations est d'informer les communautés de l'existence
du projet et d'apprecier leur perception puis d'obtenir leur engagement
à participer activement à la mise en œuvre. Les échanges ont porté sur
les aspects environnementaux, sociaux et le Genre et l'Inclusion sociale.

Étaient présents : Voir liste de Présence.

- Les thèmes abordés au cours des Consultations Publiques sont :
- Présentation du projet et Perception du projet par les communautés
 - Expériences antérieures des populations dans l'exécution de projets identiques.
 - Participation et implication des communautés dans l'exécution du projet et Disponibilité de la main d'œuvre locale.
 - Mesures spécifiques pour faciliter le recrutement des femmes, jeunes filles et jeunes garçons par l'exécution des travaux.
 - Attentes et craintes des populations vis-à-vis du projet.
 - Impacts négatifs et positifs potentiels du projet sur l'environnement, les biens sociaux et les conditions de vie des communautés.
 - Mesures d'atténuation possibles des impacts négatifs potentiels.
 - Besoins des communautés en infrastructures socio-communautaires et en renforcement des capacités.

- Adoption de la démarche participative et inclusive dans la mise en œuvre du projet.

- Suggestions et recommandations des communautés pour une meilleure orientation du projet.

Auterme des échanges, il faut retenir :

- Les communautés urbaines et rurales de la commune de Dosso saluent l'initiative relative à la réhabilitation de la RN7 et à l'implication des populations dans la mise en œuvre du projet.

- Les communautés ont pour attentes : la réalisation effective des travaux de réhabilitation de la RN7 dans le délai, la construction d'une route de bonne qualité, la limitation des impacts négatifs du projet sur les conditions de vie des populations et l'environnement, la préservation de l'intérêt des populations lors des travaux.

- Les populations de Dosso, Agali et Zamaday sont disponibles pour participer activement aux travaux de la route et souhaitent que le projet les recrute comme ouvriers spécialisés ou non.

- Il y a des us et coutumes que le projet doit faire l'effort d'intégrer dans la gestion de la main d'œuvre locale.

- Les communautés souhaitent que le projet traite de façon particulière le tronçon de la RN7 qui se trouve dans l'agglomération urbaine de Dosso afin de mettre en place un système d'assainissement des fermiers contigus à la route ou non.

- Le projet doit mettre en place des équipes de gestion de la main d'œuvre au sein desquelles les autorités locales doivent être représentées et veiller à la transparence et l'équité dans le recrutement.


- Il y est souhaitable que le projet traite honorablement les ouvriers, paie convenablement les ouvriers et motive les personnes disponibles.

- Les communautés souhaitent le dédommagement préalable des PAP avant le démarrage des travaux.



- Le projet veille à la présence de cimetières à Zamedy pour sa gestion efficace car situé au bord de la RN7.
- les besoins socio-communautaires des populations de Dosso sont: la réalisation de clôture pour les écoles situées le long de la RN7, l'amélioration de la couverture en eau potable, la rénovation des Cases de Santé et Centres de Santé Intégrés.
- les besoins socio-communautaires de Agali sont: la construction du marché, l'eau potable, l'électrification du village, du Centre de Santé, l'équipement des écoles et la construction en matériaux définitifs de celles qui existent, la création d'un CEG,
- les besoins socio-communautaires de Zamedy sont: poursuivre l'électrification de la localité, réaliser des points d'eau potable, Equiper les écoles en mobiliers et fournitures scolaires, Aménager les pistes connexes à la RN7, promouvoir les activités agricoles avec la mise en place d'intrants agricoles et de matériels (charoue, charrette).
- les femmes ont besoin d'appuis financiers pour le AGR, la construction de centres de formation professionnelle pour les jeunes filles afin de les maintenir dans leurs localités.
- Les communautés ont pris l'engagement d'accompagner de façon active la mise en oeuvre du projet pour que ses objectifs soient atteints dans le délai conformément aux souhaits du MCA-Niger II et ce, par le bonheur des populations du Niger en général et des communes de Dosso, Gollé et Farrey en particulier.

Expert PEPP
LB/AGEIM


I. J. DOSSOU.

ONT SIGNE

M^r D. Lamou Seydou *per. Adjoint ou Maire*



4. LISTES DE PRESENCES AUX CONSULTATIONS PUBLIQUES.



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENiS) de la RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

- Département de Dosso
- Commune de Farey
- Objet : Assemblée Villageoise
- Date : 15/12/18
- Lieu : Kigoudou-Kouira
- Heure de début : 11h Heure de la fin : 13h

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
1	Yacoubou Issaka	Kigoudou	chef	97131068	[Signature]
2	Dyassou Yaye	Nakinfada	chef	97912997	[Signature]
3	Hamani diougué	Farey Keina	chef	96612019	[Signature]
4	Hamadou Adamou	Bouka	chef	98413970	[Signature]
5	Sitta Yabou	Talibi Bin	chef	-	[Signature]
6	Hamadou Bounan	Kigouki	cultiv-	-	[Signature]
7	Seydou Adamou	Farey K-	comm-	96326277	[Signature]
8	Hassane Yaye Souley	Nakinfada	jeune	96503664	[Signature]
9	Adamou Abdou	Farey Keina	jeune	95519972	[Signature]
10	Idé Adamou	Nakinfada	cultiv	-	[Signature]
11	Soumana Sombé	Nakim paulh	élevage	-	[Signature]
12	Hawa Abdelou	Nakinfada	menagère	-	[Signature]
13	Halima Karama	Kigouki	menagère	-	[Signature]
14	Aminata Adamou	Bouka	menagère	99-27-206	[Signature]
15	Fati Takinon	Farey-K	menagère	-	[Signature]
16	Mohamadou Dimanou	Kigouki	Karabon	98015085	[Signature]

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la
RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
17	Hamadou Saïbou	Talibi Bir	cultivateur	98-050093	V
18	Hamadou Issaka	Kigouk Marabou	Marabou	89320257	
19	Boubacar Issaka	Kigouk	Marabou	97669711	B.I. L
20	Boubé Garba	Kigouk	élèveur	-	
21	Gumareu Beosman	Kigouk	élèveur	-	S
22	Gummarou pmada	Pareykh	élèveur	85 62 68-66	
23	Ibrahim Boto	Makinfada	élèveur	96-77-12-84	
24	Yamou Garba	Kigouk	élèveur	98505588	V
25	Alkassoum Garba	Kigouk	cultivateur	98-22-43-62	X
26	Garba Tahou	Kigouk	cultiv-	96 92 9629	2007
27	Djibo Koudé	Kg-Koi	cult.	85 23 4410	V
28	Abdoulaye Adamou	Kg-koi	cult	-	/
29	Abelou wakat	Boulakia	jeune	-	111
30	Hamidou Hamadou	Boukrou	jeune	95567420	X
31	Zerifou Djibou	Kigh	jeune	85300527	2007
32	Sahidi Garba	Kigh	jeune	95632560	X
33	Abouhamadou Yousof	Kigh	jeune	-	MLN
34	Boureïma Hamadou	Kigh	jeune	-	B
35	Yacouba Abdou	Boukrou	jeune	85908676	A
36					



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso - Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
36	Nassirou Oumarou	Kigali	jeune	99 04 24 40	
37	Hama Hamadou	Boukg-	multiv	97756520	
38	Abdou Garba	Boukg-	jeune	99 13 40 30	
39	Hossane Soumana	Kigouk	jeune	99 44 57 39	
40	Abdou Mohamed	Kigouk	jeune	-	
41	Abdou Rafak Hamadou	Kigali	jeune	-	
42	Halidou Garba	Koussey	chef	99 18 92 96	
43	Yamanou Marou	Talibib-	menagerie	-	
44	Abdou Rachid Garba	Madekoira	commer	96 64 60 06	
45	Abdulkaderi Hamou	Boulaki	jeune	-	
46	Gissini Garba	Toumandey	jeune	-	
47	Seyni Adamou	Kigouk	jeune	99 27 23 71	
48	Kalidou Issaka	Boukigou	multiv chauffeur	-	
49	Garba Seydou	Kigouk	chauffeur	99 09 56 10	
50	Adamou Issaka	Kigou-k	Imam	99 09 56 70	
51	Mohamadou Garba	Kigoukroi	jeune	-	
52	Harouna Hamadou	Kigouk	Marabout	26 68 39 15	
53	Soumana Issaka	Kigouk	Marabout	97 86 44 39	
54	Adamou Djibo	Toumandey	jeune	89 44 37 30	



Discussion de Groupes avec les Femmes de Kidagourou - Koin, 19/12/18

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso - Bella II)

LISTE DE PRESENCE

Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
1	Hawa Abdou	Makinfada	menagère		H
2	Amina Adamou	Bokagou	menagère	99278706	+
3	Mamou Karou	Talibi	menagère	-	0
4	Halima Karouma	Kigouk	menagère	-	0
5	Fati Tahison	Fareykein	menagère	-	0
6	Fatima Adamou	Kigoudontouka	menagère	-	0
7	Aïssa Himou	Kigoudontouka	menagère	-	0



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

- Département de Dosso
- Commune de Farey.....
- Objet : Assemblée villa gerise.....
- Date : 19/12/18.....
- Lieu : Dédé-Koara.....
- Heure de début : 14h..... Heure de la fin : 16h 15 mn.....

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
1	Gnanedou Kouara	Hainikaye-Koara	Chef du village		
2	Adamou Hamidou	Deytagui-Soumabokp	Chef du village	98.83.56.05	
3	Ousseini Issiaka	Dédé Koara	ressortissant	84.20.50.67	
4	Guéro Abdou	Loutou Koara	ressortissant		
5	Koma Abdou	Loutou Koara	ressortissant		
6	Dumarou Souley	Loutou Koara	ressortissant		
7	Seyni Djibo	Loutou Koara	ressortissant		
8	Djibo Seydou	Dédé Koara	ressortissant		
9	Moura Hamadou	Dédé Koara	ressortissant	98.62.67.75	
10	Illiassou Hamadou	Dédé Koara	ressortissant		
11	Djibo Saley	Dédé Koara	ressortissant		
12	Hassane Saley	Dédé Koara	ressortissant	96.29.93.28	
13	Abdou Garba	Birni-Tombo	ressortissant	97.38.11.73	
14	Abamou Seyni	Dédé Koara	ressortissant	97.50.79.19	
15	Moctar Hamani	Dédé-Koara	ressortissant	95.96.76.51	
16	Seyni Soumana	Loutou Koara	ressortissant	96.35.57.29	

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
17	Garba Djibo	Dédé Koara	ressortissant		
18	Salatou Hamadou	Dédé Koara	ressortissant	98.57.25.29	
19	Abi Djibo	Guito-do	ressortissant		
20	Ango Yaron	Loutou Koara	ressortissant	99.32.02.30	
21	Hamane Hima	Guito-do	Chef du village	96.70.87.50	
22	Zakari Koura	Hainikoye-Koara	ressortissant		
23	Hamadou Soumana	Loutou Dédé Koara	Chef du village	99.56.22.05	
24	Souley Babba	Loutou Koara	Iman	94.38.26.74 94.38.26.74	
25	Moukaila Seydou	Dédé Koara	Iman	96.91.88.32	
26	Alfazazi Hamidou	Dédé Koara	ressortissant	95.20.66.42	
27	Idrissa Hamidou	Dédé Koara	ressortissant	98.16.15.45	
28	Issoufou Karimou	Dédé Koara	Chef du village	96.90.24.13	
29	Bachirou Seydou	Dédé Koara	marabout	97.89.96.49	
30	Saley Abdou	Marigouma	jeune ressortissant		
31	Oumarou Amadou	Dédé Koara	jeune ressortissant	84.23.10.88	
32	Adamou Hamadou	Dédé Koara	jeune ressortissant	99.15.26.27	
33	Yaacoubou Hamadou	Dédé Koara	jeune ressortissant	96.78.81.10	
34	Issaka Djibo	Dédé Koara	jeune ressortissant		
35	Soumaila Seyni	Dédé Koara	jeune ressortissant	95.83.15.70	
36	Boubacar Abdou	Dédé Koara	jeune ressortissant	96.63.33.76	



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso - Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
37	Kabirou Louali	Dédé Koara	jeune ressortissant	85.70.99.87	K
38	Hamam Hassane	Dédé Koara	jeune ressortissant	85.99.43.26	H
39	Moukaila Hamadou	Dédé Koara	LI		W
40	Mahamadou Ehirou	LI	LI		Z
41	Abdoulaye Hassane	LI	LI		2
42	Abdoulaye Adamou	LI	LI		5
43	Kourouline Garba	LI	LI	84.05.50.69	D
44	Abdoul Hayou Zazi	LI	LI	95.20.5827	A
45	Louali Seyni	Loutou Koara	LI	96.31.8739	2
46	Ehirou Abdoulaye	Dédé Koara	LI		W
47	Abdoul-Aziz Moumouni	LI	LI	94.56.65.21	9
48	Abd Djibo	LI	LI	94.56.85.74	A
49	Abdoulaye Yaraou	Hainikoye Koara	ressortissant		22
50	Hassane Zakari	LI	jeune		6
51	Ehirou Abdou	LI	jeune		9
52	Zikrilaye Djibo	Dédé Koara	jeune	94.18.82.55	5
53	Abansour Moumouni	LI	LI		8
54	Moctar Moumouni	LI	LI		4
55	Kabirou Moumouni	LI	LI		2



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

- Département de Dosso
- Commune de Farrey
- Objet : Assemblée Villageoise
- Date : 19/12/18
- Lieu : Farrey
- Heure de début : 17h 50 mn Heure de la fin : 19h 40 mn

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
1	Sammama Boungoum	Sidda-Goum	Pr. COGES	9611 30 59	
2	Ally Yacouba	Farrey	SG/Min	88 07 90 04	
3	Yaya Ba Kouo	Sidda-Goum	Conseiller	96743614	
4	Hassane Abolon	Farrey	Directeur	9611 85 84	
5	Amadou Garantché	Farrey	Directeur	97976243	
6	Yayi Guero Insa	Farrey	statimentier	98989933	
7	Adamou Bourcima	Farrey	agent DEP/F	96339998	
8	Amadou Hamidou	Farrey	Guardien	9726 81 08	
9	Seydou Djibo	Farrey	Directeur CCAF	99077323	
10	Sahabé Niamane	Farrey	Pr. Min	96139870	
11	Nahamadou Samba	Farrey			
12	Abraham Yacouba	Farrey	magasinier DEP	96325951	
13	Yacouba Koussa	Farrey		96537976	
14	Samaïla Adamou	Farrey		96838280	
15	Boubacar Siago	Farrey		89095591	
16	Kabirou Adamou	Farrey			

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la
RN7 (Dosso - Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
17	Sahabou Mamane	Faraay		89585030	
18	Moussa Bana	Faraay		99866386	
19	Samabou Bana	Faraay		89826639	
20	Abdoulou Aliou	Faraay	Ménager		
21	Moussa Mamane	Faraay	Ménager		
22	Fati Moussa	Faraay	Ménager		
23	Hadji Seydou	Faraay	Patronage		
24	Guillaume Hamidou	Faraay			
25	Koukou Ali	Faraay	Patronage		
26	Moussa Hamidou	Faraay			
27	Haoua Souley	Faraay			
28	Fati Garba	Faraay	Patronage		
29	Fati Seydou	Faraay	Ménager		
30	Salimata Amadou	Faraay	"		
31	Fati Aliou	Faraay	"		
32	Hadji Toussaint	Faraay	"		
33	Bibata Moussa	Faraay	"		
34	Kadi Aliou	Faraay	"		
35	Haoua Garba	Faraay	"		
36	Moussa Hamidou	Faraay			



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
38	Hadiza Maassa	Faray	Ménagère		
39	Zara Hamani	Faray			
40	Aminna Hamani	Sidda-Garou		88.83 83,25	
41	Hadiza Adou	Faray			
42	Hamadou Nanyou	Faray			
43	Hamadou Hamidou	Faray			
44	Aminna Chailoum	Faray			
45	Aboubaacar Yaacoub	Faray	chef village		
46	Loualy Djiboulla	Faray			
47	Idrissa Hamani	Grougou Karimou		9663 4299	
48	Guaba Tamoucou	Faray			
49	Abdou Seyni	Grougou Hamina		9685 4297	
50	Adama Abdou	Grougou Karimou			
51	Abdou Benzouger	Faray		97.00.4442	
52	SALEY SOULEY	Faray	Retraité	96168822	
53	maoussa-Abdou	Grougou Karimou	Président Jeunes	9212 3004	
54	Hamidou Adama	Faray	Retraité	90331910	
55	Mamane Yaacoub	Faray			
56	Ibrahim Hamane	Faray	COFO	96.09.2652	
57	Oumarou Abdourahmane	Faray			

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la
RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
58	Kontari Mamane	Farey	Propriétaire	89704290	
59	Adamou Hamane	Sidds-Gadwa		87.72 0936	
60	Abdoulaye Hamani	Farey			
61	Adamou Garba	Farey		98217219	
62	Abdou Dalry	Farey			
63	Allassane Saydon	Farey			
64	Ibrahim Salifou	Farey		9733 5070	
65	Amadou Mamane	Farey		89624619	
66	Amadou Amadou	Farey			
67	Amadou Hassane	Farey		98746496	
68	Mamane Hamidou	Farey		86455359	
69	Abdou Saydon	Farey		97883614	
70	Abdou Boungoum	Farey			
71	Amadou Boungoum	Farey			
72	Namine Salifou	Farey		98-091738	
73	Noussou Saydon	Farey		97.371633	
74	Noussou LaKouti	Farey			
75	Imouane Ali	Farey		89796560	
76	Zinabou Issa Ka	Farey			



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso - Bella II) Réalisation des Consultations Publiques/EIES

- Département de Dosso
- Commune de.....
- Objet :.....
- Date :.....
- Lieu.....
- Heure de début :.....Heure de la fin :.....

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
77	Yacouba Salifou	Fara			
78	Issaka Hamani	Fara			
79	Alimou Rabinou	Fara			
80	Boubacar Namane	Fara		97122689	
81	Kadri Harouna	Fara		09 670 5189	
82	Boubacar Nanjan	Fara		98209396	
83	Garba Kimba	Fara			
84	Abdoulaye Samba	Fara			
85	Yacouba Issa	Fara			
86	Issiaka Assoumane	Fara			
87	Lansaly Harouna	Fara		98107939	
88	Hamadou Abdou	Fara		99198050	
89	Salabi Hamidou	Fara			
90	Ibrahim Assoumane	Fara			
91	Cherif Boubacar	Fara		88661647	
92	Mamane Mamou	Fara			



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

- Département de Dosso
- Commune de... Farrey
- Objet : Discussion de Groupe avec les Femmes
- Date : 19/12/18
- Lieu : Farrey
- Heure de début : Heure de la fin :

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
1	Aïchabou Abdou	Farrey	Nénaqé		T
2	Meri Mamane	Farrey	Nénaqé		⊕
3	Fabi Moussa	Farrey	Nénaqé		∞
4	Hadjo Seydou	Farrey	PD de groupement		#
5	Hadji ^{Hadjo} ibingou Seydou	Farrey	Nénaqé		←
6	Kouboura Ali	Farrey	Nénaqé		
7	Taimoum Ibrahim	Farrey	Nénaqé		∩
8	Haoua Souley	Farrey	Nénaqé		+
9	Fabi Garba	Farrey	Nénaqé		C
10	Fabi Seydou	Farrey	Nénaqé		⊗
11	Salamatou Amadou	Farrey			o
12	Zali Abdou	Farrey			l
13	Hadjo Taimoum	Farrey			S
14	Bilaba Moussa	Farrey			^
15	Kadi Abdou	Farrey			2
16	Salmou Saley	Farrey			X



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES


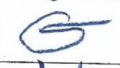
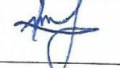



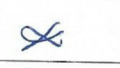
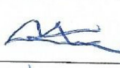




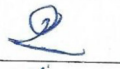





- Département de Dosso
- Commune de Farrey
- Objet : Discussion de Groupe avec les Terres Garçons
- Date : 19/12/18
- Lieu : Farrey
- Heure de début : Heure de la fin :

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
1	Moubari Mamane	Farrey	Président	89704996	AM
2	Adamou Hamana	Farrey	Siddo Garçon	97720936	mt
3	Abdoulayo Hamani	Farrey			HT
4	Adamou Garba	Farrey		98207219	AS
5	Abdou Dabouzi	Farrey			e
6	Allassane Seydou	Farrey			B
7	Zaidou Amadou	Farrey			J
8	Ibrahim Salifou	Farrey		97335070	sa
9	Boumarou Mamane	Farrey		89624619	so
10	Boumarou Amadou	Farrey			yo
11	Boumarou Hassane	Farrey		98766496	97
12	Mamane Hamidou	Farrey		96455352	HO
13	Abdou Seydou	Farrey		97883644	By
14	Abdou Boungougon	Farrey			800
15	Amadou Boungougon	Farrey			2
16	Mamane Salifou	Farrey		98091738	es

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la
RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
17	Marsou Seydou	Farey		97331633	
18	Noumouni Lakouti	Farey			
19	Imrana Ali	Farey		9979 6566	
20	Yacouza Salifou	Farey			
22	Issaka Hamani	Farey			
22	Almou Rabidou	Farey			
23	Boubacar Namane	Farey		89122689	
24	Kadi Harouna	Farey		99697007	
25	Boubacar Noufou	Farey		98289398	
26	Garba Kimba	Farey			
27	Abdoulaye Samba	Farey			
28	Yacoubou Issa	Farey			
29	Issia Kou Assouane	Farey			
30	Lawaly Harouna	Farey		98107239	
32	Hamidou Abdou	Farey		9919 8058	
32	Salidou Hamidou	Farey			
33	Ibrahim Assouane	Farey			
34	Chejou Boubacar	Farey		88861667	
35	Namane Mansou	Farey			



Discussion de Groupes avec les Jeunes Filles de Farrey

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la

RN7 (Dosso - Bella II)

LISTE DE PRESENCE Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
1	Haoua Garba	Farrey	Ménagère		
2	Mariam Hamidou	Farrey	''		
3	Hadiza Moussa	Farrey	''		
4	Zara Hamani	Farrey	''		
5	Amina Hamani	Siddo Garou	''		
6	Hadiza Abdou	Farrey	''		
7	Hamsidou Naïmou	Farrey	''		
8	Zara Moussa	Farrey	''		
9	Hamsidou Mamane	Grang & Koumbou	''		
10	Adama Kimba	Farrey	''		
11	Rabi Idrissa	Farrey	''		
12	Binda Salifou	Farrey	''		
13	Fati goussa	Farrey	''		
14	Halima Beragei	Siddo-Garou	''		
15	Fati Garba				

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la
RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

- Département de Dosso
- Commune de... Farrey
- Objet :... Assemblée Villageoise
- Date :... 20/12/18
- Lieu :... Siddo Garou (Bella II)
- Heure de début :... 19h

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	Hamadou Bonzongou	Siddo Garou	CV P	96571807	
2	Hadoukhamane	"	Commerçant	"	
3	Abou Foukharame	"	Commerçant	"	
4	Hamane AKOHA	"	Cultivateur	99190314	
5	Stahim Soyseu	Sabongou	Commerçant	992145205	
6	Houssou Chakha	"	Cultivateur	97899598	
7	Hadou Amadou	"	Éleveur	"	
8	Georges Hadou	"	Cultivateur	8510404	
9	Hadou Hama	"	Cultivateur	97720936	
10	Issa Hamani	"	Cultivateur	"	
11	Hama Bai-Zou	"	Cultivateur	"	
12	Hadou Hassane	Contakou	Cultivateur	848410205	
13	Hadou Seydou	"	Vendeur	9928-97-71	
14	Hadou Bou-Zou	"	Vendeur	94615504	
15	Youssef Halidou	"	Vendeur	"	
16	Issa Issaka	Soledkoto	Vendeur	89375784	



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENiS) de la
RN7 (Dosso - Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
18	KAZA Adamou	U	Cultivateur	1	U
19	Yaye Bakassou	Ne //	Vendeur	96.74.38.14	U
20	Amoussata Hamadou	//	Comptable	84 81 05 17	AB
21	Koussou Sidi	Menageur	Menageur	1	U
22	Kavoula Hassane	U	Menageur	1	U
23	Salimaton Seybou	U	Menageur	1	U
24	Salimou Hamadieu	//	Menageur	1	U
25	Koudjo Daouda	U	Menageur	1	U
26	Amina Hamani	U	Percepteur	88 83 23 25	U
28	Safi Daouda	//	Menageur	1	U
29	Keinabou Bongouyou	//	Menageur	1	U
29	Koussou Ganta	U	Menageur	1	U
30	Koudjo Seyni	//	Menageur	1	U
31	Koussou Hamadou	U	Menageur	1	U
32	Kati Halidou	U	Menageur	1	U
33	Kamator Boubou	U	Menageur	1	U
34	Koussou Hassane	U	Menageur	1	U
35	Koussou Aminou	U	Menageur	1	U
36	Koussou Koussou	U	Menageur	1	U
37	Koussou Moukoko	U	Menageur	1	U

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la
RN7 (Dosso - Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
38	Houssou Halidou		Menager	/	
39	Kaba Amala		Menager		
40	Hadjio Hassan		Menager	/	
41	Hadjero Adamou		Menager		
42	Kothio Hamidou		Menager		
43	Barnabou Yapo		Menager		
44	Adama Bongouga		Menager		
45	Hama Adamou		Cultivateur	/	
46	Houma Moussa		Menager	/	
47	Fati Gouba		Menager	/	
48	Fati Hama		Menager	/	
49	Dommo Djibo		Menager	/	
50	Houma Boussina		Menager	/	
51	Hama Nade	Boussina	Cultivateur	/	
52	Adamou Gado		Cultivateur	99878829	
53	El-hadj oumarou Moussi	Bahide	Vendeur	96.44.58.57	
54	Soumana Bongouga		P.S. C.D G	96.11.30.59	
55	Adamou Hama		Cultivateur	97.72.0936	



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso - Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

- Département de Dosso
- Commune de *Farmy / Bella II*
- Objet : *Entretiens individuels avec les personnes ressources*

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITES	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
	<i>Seyni Hamani</i>	<i>Sidobogara</i>	<i>SG/Syndicat</i>	<i>96204430</i>	<i>[Signature]</i>
<i>1</i>	<i>Mamadou Haïssa</i>	<i>Sidobogara</i>	<i>SG-A/Syndicat</i>	<i>84160415</i>	<i>[Signature]</i>
<i>2</i>	<i>Haïssane-guèrè</i>	<i>Sidobogara</i>	<i>SG-C/Syndicat</i>	<i>94918666</i>	
<i>3</i>	<i>Bou Bou Bala Oumè</i>	<i>Sidobogara</i>	<i>Chauffeur</i>	<i>4</i>	<i>[Signature]</i>
<i>4</i>	<i>Moukaila-ink</i>	<i>Sidobogara</i>	<i>Chauffeur</i>		<i>[Signature]</i>
<i>5</i>	<i>ISSA- Bamba</i>	<i>Sidobogara</i>	<i>Chauffeur</i>		<i>[Signature]</i>

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso - Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

- Département de Dosso
- Commune de... Dosso.....
- Objet :... Assemblée Villageoise.....
- Date :... 21/12/18.....
- Lieu... Dosso.....
- Heure de début :... 15h..... Heure de la fin :.....

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
1	Kassoum Amadou	Kandji Koina	chef de quartier	96 19 83 12	
2	Abdoulaye Dagna	Facha Dier	chef de quartier	93 02 45 40	
3	Ide Hassane	Dosso	Coordonnateur des sociétés civiles	97 00 36 61	
4	Assane Insa BARO	Dosso	Rep. du sultan	96 26 81 64	
5	Boubé Abdou	Dosso	S.G ONG/Habonay	96 08 33 11	
6	Ali gacouba	Zamady	-		
7	Adouma Zakou	Zamady	-	91 61 34 70	
8	ISSOUFou gando	Zamady	-	93 56 46 36	
9	Idrissim Aboum	Zamady	-	86 18 65 64	
10	yayé Hamani	"	-		
11	Boussé Ali	"	-		
12	Yacou ISSOUFou	"	-		
13	Soumeila Nama	"	-		
14	ISSAKA Tolé Altimi	"	-		
15	Yacou Zakari	"	-		
16	Marou Hamani	"	-		





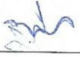


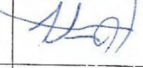


Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la
RN7 (Dosso - Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
17	Oumaron Nema	Zaoualy	"	-	
18	marou Kimba	"			
19	Iolé Kimba 1	"			
20	Iolé Kimba	"			
21	Hamidou Kimba	"			
22	Paolo Bourré	"			
23	Yatikon Yaye'	"			
24	Ali Altimi	"			
25	Boubé ISSAKA	"			
26	Boubé Bourré	"			
27	Seidou Soumama	"			
28	Kimba garba	"			
29	Tahirou Hassane	"			
30	Moussa Tolé	"			
31	Mouctare Hamadou	"			
32	Abdou Moukheila	"		94380078	
33	Ka Birou ISSAKA	"			
34	Harouna Moumouni	"			
35	ISSOUFOU ABDOU	"			
36	ISSAKA MOUSSA	"			

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la
RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
37	Soumeïla Kimba	Zamady	-	-	S
38	Djébo Hamadou	"	-	-	
39	Yacouba Zakari	"	-	-	
40	Akimou Seidou	"	-	-	
41	Hamadou Mamou	"	-	-	S
42	Ha Bi Bou TSSA	"	-	-	T
43	Abdoullaziz Seidou	"	-	-	
44	Soumeïla Kimba	"	-	-	Z
45	Ali Hamadou	"	-	-	
46	Abdou Zakou Issoufou	"	-	-	A
47	Tolé Abdou	"	-	-	
48	Abdoullaziz Zakari	"	-	-	
49	Yacouba Garba	"	-	-	
50	Ibrahim Adamou	"	-	-	IB



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la
RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

- Département de Dosso
- Commune de Dosso / Village: Zamaday / Date: 22/12/2018
- Objet : Assemblée Villageoise

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITES	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
1.	Salidou Amadou	Zamaday	-	-	
2.	Falourina Noma	Zamaday	-	-	
3.	Safi Mou-Sou	"	-	-	
4.	Hodjo Moizidjo	"	-	-	
5.	Falourina Hahoua	"	-	-	
6.	Salidou Amadou	"	-	-	
7.	Hodjo Ide	"	-	-	
8.	Baba Kimba	"	-	-	
9.	Mariamata Saley	"	-	-	
10.	Bera Issa	"	-	-	
11.	Fati Hassane	"	-	-	
12.	Houa Kimba	"	-	-	
13.	Hadija Garba	"	-	-	
14.	Bilkissa Issaka	"	-	-	
15.	Maria Issaka	"	-	-	
16.	Baba Amadou	"	-	-	
17.	Fouretou Zouga	"	-	-	
18.	Maria Kimba	"	-	-	
19.	Mariamata Saidou	"	-	-	

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la
RN7 (Dosso - Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

- Département de Dosso
- Commune de... Dosso / Village: Zamady Date: 22/12/2018.
- Objet : Assemblée villageoise

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITES	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
20	Halimatou yacoub	Zamady	-	-	
21	Nafissa Issa	Zamady	-	-	
22	Ai'ssatonu Kimba	"	-	-	
23	Zenabou Issata	"	-	-	
24	Bilk. Issa Bouba	"	-	-	
25	Aminayace	"	-	-	
26	Biba Abdou	"	-	-	
27	Dammo Abdou	"	-	-	
28	Hariamou Amadou	"	-	-	
29	Gusseimabou Zafari	"	-	-	
30	Ai'ssatonu Abdou	"	-	-	
31	Hadjé Djibo	"	-	-	
32	Zenabou Issata	"	-	-	
33	Biba Issa	"	-	-	
34	Halimatou seym	"	-	-	
35	Biba Sumara	"	-	-	
36	Hamsatonu Sarba	"	-	-	
37	Fidama Fossane	"	-	-	
38	Safi Yabuba				
39	Amine Moussa				



Assemblée Villageoise à Zamaday le 22/12/2018

LISTE DE PRESENCE

	Nom & Prénoms	Localité	Téléphone	Signature
1 ^o	Haoua Saley	Zamaday	-	[Signature]
2 ^o	Safi Jssaka	Zamaday	-	[Signature]
3 ^o	Hadjo Hasane	"	-	[Signature]
4 ^o	Haoua Hassane	"	-	[Signature]
5 ^o	Zara Hamadou	"	-	[Signature]
5 ^o	Fati aado	"	-	[Signature]
7 ^o	Kadija Moussa	"	-	[Signature]
8 ^o	Mariam Noma	"	-	[Signature]
3 ^o	Mariam aado	"	-	[Signature]
20 ^o	Roukaiya Hamb	"	-	[Signature]
11 ^o	Aissa Seyni	"	-	[Signature]
12 ^o	Aissa aado	"	-	[Signature]
13 ^o	Salman Kimba	"	-	[Signature]
14 ^o	Fati Adamou	"	-	[Signature]
15 ^o	Zeinabou Jde	"	-	[Signature]
16 ^o	Sadi aarba	"	-	[Signature]
17 ^o	Aissa moussa	"	-	[Signature]
18 ^o	Dommo Noma	"	-	[Signature]
19 ^o	Aissa Jssaka	"	-	[Signature]
20 ^o	Aissa Sidde	"	-	[Signature]
21 ^o	Maman Maizidi	"	-	[Signature]
22 ^o	Halimatau Adama	"	-	[Signature]
23 ^o	Biba Magari	"	-	[Signature]
24 ^o	Hamidou Hamadou	"	-	[Signature]

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

Etudes APD/EIES de Réhabilitation de La RN7 (Dosso-Bellaïe)
 Réalisation des Consultations Publiques.

Objet: Assemblée Villageoise

Lieu: AGALI Commune: Dosso. Date: 22/12/2018 ①

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom & Prénoms	Localité	Fonction	Téléphone	Signature
1.	Kimba Harouna	Agali	chef de village	98833592	W
2.	Noma Hamadou	Agali	cultivateur	98036792	*
3.	Idé Hamadou	Agali	Imam	x	*
4.	Sourana Saboy	Agali	cultivateur	x	
5.	Djibo Hassane	Agali	cult	92336880	
6.	Adamou Abdou	Agali	chauffeur	99173529	
7.	Habi Abdou	Agali	éleveur	x	
8.	Kimba Noujou	Agali	SG: chef du village	97903695	
9.	Kimba Seyni	Agali	éleveur	98224718	
10.	Abdou Sando	Agali	commerçant	91900001	
11.	Seyni Sando	Agali	chauffeur	98986683	
12.	Souley Hamadou	Agali	cultivat	9729027	
13.	Ilyassou Sido	Koissey	commerçant	89878017	
14.	Hamadou Moussa	Agali	cultivateur	89481649	
15.	Mankaila Hassane	Agali	cultivateur	x	
16.	Hassane Issaka	Agali	cult	97829675	
17.	Abdoulaye Seydou	Agali	cult	97572386	
18.	Yacouba Seydou	Agali	cult	92014156	
19.	Yaye Harouna	Agali	cult	89830332	
20.	Goumarou Gataba	Agali	cult	x	
21.	Seydou Adamou	Agali	cult	x	
22.	Bouréma Seydou	Agali	cult	x	
23.	Yaye Sido	Agali	cult	x	
24.	Djibo Hassane	Agali	cult	98624915	
25.	Seyni Abdou	Agali	cult	x	



N°	Nom & Prénoms	Localité	Fonction	Téléphone	Signature
26.	Hassane Gorba	Agali	cultivateur	x	
27.	Gorba Seybou	Agali	cult	x	
28.	Djibo Hima	Agali	cult	88915340	
29.	Ido Kouza	Agali	cult	x	
30.	Abdou Kimba	Agali	cult	x	
31.	Kadi Kalidou	Agali	manager	99374688	
32.	MINTON Tahisou	Agali	manager	x	
33.	Aissa Adamou	Agali	manager	x	
34.	Hacou Senda	Agali	manager	x	
35.	Moussa Adamou	Agali	cultivateur	x	
36.	Soumana ISSAKA	Agali	cult	x	
37.	Hadjiou Kimba	Agali	manager	x	
38.	Bouraima Hamadou	Agali	cult	x	
39.	Boubacar Djibo	Agali	cult	x	
40.	Abibou Boubacar	Agali	cult	98079130	
41.	Amina Moussa	Agali	manager	x	
42.	Mamou Soumeïlo	Agali	vendeur	x	
43.	Amina Senda	Agali	gallette	x	
44.	Mariama Senda	Agali	manager	x	
45.	Fati ISSAKA	Agali	manager	x	
46.	Doro Noma	Agali	manager	x	
47.	Aissa Zakari	Agali	manager	x	
48.	Biba Bouraima	Agali	manager	x	
49.	Zona HIMA	Agali	manager	x	
50.	Bouéba Moussa	Agali	manager	x	
51.	Soufiani Seyni	Agali	cult	99983366	
52.	Saleh Hassane	Agali	manager	88392639	
53.	Mamadou Seydou	Agali	cult	98735031	
54.	Seyni Kimba	Agali	cult	x	
55.	Amina Adamou	Agali	cult	x	
56.	Moussa Kimba ISSAKA	Agali	cult	x	

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS



N°	Nom & Prénoms	Localité	Fonction	Téléphone	Signature
57	Garba Saley	Agali	cultivateur		
58	Hamani Adamou	Agali	cultivateur		+
59	Garba Kimba	Agali	manœuvre		
60	Hamadou Harsane	Agali	manœuvre		2
61	Souley Adamou	Agali	cultivateur		+
62	Kimba Abdou	Agali	cultivateur		+
63	Yacouba Idi	Agali	manœuvre		
64	Hamidou Tahiron	Agali	cultivateur		
65	Abdou Djibo	Agali	commerçant		
66	Seyni Kimba	Agali	cultivateur		
67	Mourssa Djibo	Agali	manœuvre		
68	Hamani Harouma	Agali	cultivateur	89-72-14-09	+
69	Ayouba Kimba	Agali	cultivateur	88-80-05-55	+
70	Major Garba	Agali	cultivateur		
71	Bouraima Noma	Agali	cultivateur	88-55-71-87	+
72	Djibril Hamani	Agali	cultivateur		+
73	Dacoua Hamadou	Agali	cultivateur		
74	Moumouni Hamadou	Agali	cultivateur		
75	Garba Seybou	Agali	cultivateur		
76	Hama Harsane	Agali	éleveur		
77	Zakou Hamadou	Agali	cultivateur		
78	Seyni Hamadou	Agali	cultivateur		
79	Harouma Harsane	Agali	cultivateur		
80	Djimassi Hamani	Agali	cultivateur		



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

- Département de Dosso
- Commune de... Golle.....
- Objet :... Assemblée Villageoise.....
- Date : 17/12/18.....
- Lieu... Golle.....
- Heure de début :... 10h 30mn..... Heure de la fin :... 13h 50mn.....

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
1	Seydou Hamidou	Boula. Boula	chef de Village	99924361	
2	Brahim Hamidou	Boula -R	jeunesse	99923678	
3	Issoufou Abdoulaye	Koumboko	chef de Village	96656708	
4	Bousseini Zakari	LI	Limane	87928933	
5	Djibo Garba	LI	jeunesse	99944666	
6	Hamisa Garba	LI	Femme		
7	Adamou Garba	Bangay	Eleveur	97463571	
8	Kade Seydou	LI	chauffeur	95621977	
9	Rachida Hamane	LI	Tallem	84284859	
10	Harouna Adamou	LI	jeunesse		
11	Harou Adamou	LI		85851885	
13	Oumarou Diadi A	Golle	ADC	89161999	
14	Garba Soumaila	Golle	Producteur	-	
15	Seydou Tereme	Golle	surveillant MAPE	-	
16	Saïdi Seyni	Golle	jeune	96632454	
17	Garba Abdou	Golle	Transporteur	96064457	

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
18	Boubé Hamani	Golle	Producteur	-	0
19	Mamata YAcouba	Golle	Bonferey	96212344	0
20	Hamadou Zakari	Golle	Jeune	97805774	
21	Salamou Abdou	Golle	Jeune	-	0
22	Zainabou Amadou	Golle	Hallassey	-	0
23	Chaton Hamani	Golle	Bonferey	-	5
24	Zainabou Djibo	Golle	Hallassey	-	-
25	Safi Gado	Golle	Golle mazada	-	0
26	Aïssa Inssa	Golle	Hallassey	-	0
27	Amadou Oumarou	Golle penh	Eleveur	-	0
28	Hamidou Yaye	Golle	Bonferey	-	0
29	Amadou Hamidou	Golle	Producteur	-	
30	Mariama Gada	Golle	Golle ma zada	-	0
31	Fatouma Aboukaila	Golle	Hallassey	-	0
32	Seyni Hamadou	Tibbowonkaye	chef village	99198189	
33	Djibo Issaka	Boula Koara	Association Islamique	96279721	
34	Hamadou Hamani	Boula Koara	Producteur	95097302	0
35	Abdou Issaka	Boula Koara	Producteur	96478278	0
36	Hassane Idé	Boula Koara	Jeune	96168582	0
37	Aichaton Djibo	Boula Koara	Jeune	-	



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la
 RN7 (Dosso - Bella II)
 Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
38	Idoumouena Hima	Boula Koua	Associatif femme	-	B
39	Hassane Abdou	Banguey	Jeune	94 379 27	H
40	Hassane Amadou	Banguey	Jeune	9819 2794	www
41	Hassane Noma	Banguey	chef village	96 369 254	www

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la

RN7 (Dosso - Bella II)

Réalisation des Consultations Publiques/EIES

- Département de Dosso
- Commune de... *Gallé*
- Objet : *Discussion de Groupe avec 19 femmes*
- Date : *17/12/18*
- Lieu : *Gallé*
- Heure de début : *14h.50 mn* Heure de la fin :

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
01	Mariamna Gamba	Gallé	Tresorière		<i>[Signature]</i>
02	Safi Gado	11	Présidente		<i>[Signature]</i>
03	Salamatou Abdou	11	Manager		<i>[Signature]</i>
04	Lamissi Yaye'	11	Tresorière		<i>[Signature]</i>
05	Aichaton Hamani	11	membre		<i>[Signature]</i>
06	Mamata Yacouba	11	Présidente	96219344	<i>[Signature]</i>
07	Zéinaton Djibo	11	Présidente		<i>[Signature]</i>
08	Fati Maïnkaïla	11	Manager		<i>[Signature]</i>
09	Mummana Hima	Boulé Kéira	Présidente		<i>[Signature]</i>
10	Zéinaton Hamadou	Gallé	Manager		<i>[Signature]</i>
11	Humasa Gamba	Kumbokodé	Manager		<i>[Signature]</i>
12	Bachida Housseine	Bangué	Manager	94384854	<i>[Signature]</i>
13	Aichaton Djibo	Boulé Kéira	Présidente		<i>[Signature]</i>
14					



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la
RN7 (Dosso – Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES











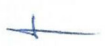









- Département de Dosso
- Commune de Gallé
- Objet : Assemblée Villageoise
- Date : 18/12/18
- Lieu : Marigouna
- Heure de début : Heure de la fin :

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
1	Kadi Halidou	Marigouna			
2	Mariama Morou	Marigouna			
3	Fatouma Marzou	Marigouna			
4	Fouretou Seydou	''			
5	Haïgissa Adamou	''			
6	Salamalou Hama	''			
7	Kadi Hamadou	''			
8	fatisahidou	''			
9	Zeinabou Djibo	''			
10	Haïssa Moussa	''			
12	Hamsa Moussa	''			
13	Ayoubou Abdou	''			
14	Hamidou Abdou	''			
15	Amorou Adamou	''			
16	Garba Banzougou	''			
17	Hamidou Amadou	''			

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la
RN7 (Dosso - Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
18	Garba Halidou	Marigouna			
19	Abeloulaye Enandou	Marigouna			
20	Ouseyni Yacouba	Marigouna			
21	Djibo Moussa	Marigouna			
22	Meymouna Himadou	11			
23	Safi Haissane	11			
24	Bathissa Seyni	11			
25	Barkaataou Yacouba	11			
26	Biba Moussa	11			
27	Halimatou Moussa	11			
28	Fourera Halidou	11			
29	Kadi Bisso	11			
30	Dommo Abdou	11			
31	Hassantou Garba	11			
32	Chaybou Tahirou	11			
33	Ibrahim Adamou	11			
34	Amorou Hamadou	11			
35	Issoufou Hamani	11			
36	Moumouni Yacouba	11			
37	Yacouba Salifou	11			



Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la
RN7 (Dosso - Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
38	Issa Adamou	Marigouna	cultivateur		
39	Wahidou Moumouni	Marigouna	cultivateur		
40	Djibri Moussa	"	"		
41	Daouda Moumouni	"	"		
42	Cusseyni Abdoulaye	"	"		
43	Moumouni Abdou	"	"		
44	Hama Hamani	"	"		
45	Hama Saley	"	"		
46	Boureimo Baki	"	"		
47	Baki Djibo	"	"		
48	Mectar Djibo	"	"		
49	Cusseyni Adamou	"	"		
50	Ali Garba	"	"		
51	Kadi Issa	"	"		
52	Mariama Kalidou	"	"		
53	Biba Moumouni	"	"		
54	Mariama Haabi	"	"		
55	Tahirou Halidou	"	"		
56	Abdoul Aziz Hassane	Marigouna	Directeur	99-39-39-91	
57	Hassane Garba	"	Cultivateur		



Discussion de Groupes avec les Jeunes Gariyos le 18/12/2018

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso - Bella II)

LISTE DE PRESENCE Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
1	Ibrahim Soumana	Marigouna	cultivateur	97-51-96-83	
2	Hassane Jacouba	Marigouna	cultivateur	99-60-62-52	
3	Hassane Garba	Marigouna	cultivateur	96-66-87-88	
4	Zakou Tahirou	Marigouna	cultivateur	97-94-73-62	
5	Adamou Abdou	Marigouna	cultivateur	97-60-92-91	
6	Hamadou Salifou	Marigouna	cultivateur	97-68-66-82	
7	Zakou Soumana				
8	Inoussa Tahirou			94-57-93-25	
9	Ouzeirou Hamidou			84-53-4088	
10	chaybou Tahirou				
11	Ali Garba			84-58-89-44	
12	Ibrahim Adamou			°	
13	Amorou Hamani				
14	Ismaël Issaka				
15	Issoufou Hamani				
16	Moumouni Jacouba			85-72-53-47	
17	Harissou Boureima				
18	Jacouba Salifou				
19	Aminou Salifou				
20	Salifou Issaka				

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la
RN7 (Dosso - Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
21	Issa Adamou	Marigouna	cultivateur		0-
22	Wahielou Moumouni	Marigouna	cultivateur		u
23	Lawali Hamani	Marigouna	cultivateur		u
24	Ibrahim Oumouou	Marigouna	cultivateur		0
25	Djibril Moussa	Marigouna	cultivateur		u
26	Ibrahim Mahamadou	"	"		u
27	Daouda Moumouni	"	"		u
28	Ouseyni Abdoulaye	"	"		u
29	Gariou Hamani	"	"		0
30	yahaya Moumouni	"	"		0
31	Moumouni Abdou	"	"		0
32	Boureima Hamani	"	"		0
33	Daouda Boureima	"	"		0
34	Hama Hamani	"	"		-1
35	Hama Saley	"	"		0
36	Boureima Baki	"	"		5
37	Baki Djibo	"	"	98-211190	u
38	Moctar Djibo	"	"	97-66-07-18	u
39	Issaka yacouba	"	"		u
40	Ousseyni Adamou	"	"		u-



Discussion de Groupes avec Les Femmes le 18/12/18.

Etudes APD et EIES pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 (Dosso - Bella II)
Réalisation des Consultations Publiques/EIES

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOMS	LOCALITE DE PROVENANCE	FONCTION	N°TELEPHONE	SIGNATURE
1	Hlayssa Moussa	Marigouna	Ménagère		
2	Mariama Morou	Marigouna	Ménagère		
3	Kadi Halidou	Marigouna	Ménagère		
4	Maymouna Boureima	Marigouna	Ménagère		
5	Kadi Idé'	Marigouna	Ménagère		
6	Kadi Adamou	Marigouna	Ménagère		
7	Hamsatou Moussa	Marigouna	Ménagère		
8	Kadi Bisso	Marigouna	Ménagère		
9	Fouretou Seydou	Marigouna	Ménagère		
10	Haysatou Adamou	Marigouna	Ménagère		
11	Balkina Seyni	Marigouna	Ménagère		
12	Fatouma Maazou	Marigouna	Ménagère		
13	Halimatou Hassane	Marigouna	Ménagère		
14	Mariama Harbi	Marigouna	Ménagère		
15	Biba Maumouni	Marigouna	Ménagère		
16	Salamatou Hamadou	Marigouna	Ménagère		
17	Hawa Saley	Marigouna	Ménagère		
18	Hadjo Hamani	Marigouna	Ménagère		
19	Rachida Boureima	Marigouna	Ménagère		
20	Safi Hassane	Marigouna	Ménagère		
21	Kadi Hamadou	Marigouna	Ménagère		
23	Mariama Kalidou	Marigouna	Ménagère		

5. CATALOGUES DE PHOTOS DES CONSULTANTS PUBLIQUES

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

CATALOGUE DES PHOTOS DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

	
<p>Le Président de la Délégation Spéciale de Gollé ouvrant l'Assemblée Villageoise</p>	<p>Vue de face des Participants de Gollé</p>
	
<p>Vue de face des Participants de Gollé</p>	<p>Vue de face des Participants de Gollé</p>
	
<p>Vue de face des Participants de Gollé</p>	<p>Vue de face des Participant.es de Gollé</p>
	
<p>Focus Group Discussion avec les Groupements de Femmes de Gollé</p>	



Assemblée Villageoise à Marigoua



Assemblée Villageoise à Marigoua



Vue des femmes à l'Assemblée Villageoise de Marigoua

Vue partielle des hangars du Marché de Marigoua



Discussion de groupe avec les femmes de Marigoua

Discussion de groupe avec les jeunes filles de Marigoua

Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS





Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS





Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par niveaux de service (GENIS) de la RN7 avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien GENIS

	
Assemblée Villageoise à Agali (Dosso)	
	
Vue des participantes à l'Assemblée villageoise à Agali (Dosso)	Bureau du Syndicat des Transporteurs Voyageurs de Dosso
	
Bureau du Syndicat Démocratique des Routiers du Niger (SDRN)	Echange avec les membres du SDRN
	
Echange avec les responsables du syndicat des Kabou-Kabou	Siège du Syndicat des Taxi Motos Kabou-Kabou à Dosso